



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada

Résultats des nouveaux immigrants - Revenus d'emploi 2005

Stan Kustec
Li Xue

Janvier 2009



Canada

Recherche et Évaluation

Table des matières

Résumé	1
Résultats des nouveaux immigrants – 2005 – revenus d’emploi.....	3
Catégorie d’immigrants	3
Comparabilité avec la moyenne canadienne	8
Sexe	9
Âge	10
Province de résidence.....	11
<i>Ontario</i>	13
<i>Québec</i>	16
<i>Colombie-Britannique</i>	17
<i>Alberta</i>	19
Profession	21
Taux de salaire réels des principales professions des immigrants.....	26
Nombre réel d’heures travaillées en moyenne par les professions principales en sciences naturelles et appliquées	29
Taux de salaire réels dans les professions principales en sciences naturelles et appliquées	29
Autres facteurs	31
Regard vers l’avenir	31

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Nombre et proportion des immigrants ayant déclaré des revenus d’emploi un an après leur admission, selon l’année d’admission et la catégorie d’immigrants, 2001-2004.....	5
Tableau 2 :	Admissions de demandeurs principaux admis à titre de candidats d’une province, selon la région, 1999-2005	7
Tableau 3 :	Revenus d’emploi moyens, un an après l’admission (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés, selon la cohorte et le sexe.....	9
Tableau 4 :	Proportion des demandeurs principaux qualifiés ayant déclaré des revenus d’emploi un an après l’admission, selon la cohorte et le sexe	9
Tableau 5 :	Revenus d’emploi moyens enregistrés un an après l’admission (en dollars de 2005) par les demandeurs principaux qualifiés, selon la cohorte et l’âge au moment de l’admission	10
Tableau 6 :	Proportion de demandeurs principaux qualifiés ayant déclaré des revenus d’emploi un an après l’admission, selon la cohorte et l’âge au moment de l’admission.....	10
Tableau 7 :	Dix principaux groupes professionnels à deux chiffres de la CNP auxquels les demandeurs principaux qualifiés envisageaient d’appartenir, selon l’année d’admission, 2000-2005 (niveau) ...	21
Tableau 8 :	Dix principaux groupes professionnels à deux chiffres de la CNP auxquels les demandeurs principaux qualifiés envisageaient d’appartenir, selon l’année d’admission, 2000-2005 (proportion)	22
Tableau 9 :	Les taux de salaire horaire (en dollars de 2005), selon les principales professions des immigrants, 2000-2005	26
Tableau 10 :	Nombre réel d’heures travaillées en moyenne (par semaine) pour les professions principales en sciences naturelles et appliquées, 2000-2005.....	29

Tableau 11 :	Salaires horaires réels (en dollars de 2005) affichés pour les professions principales en sciences naturelles et appliquées, 2000-2005.....	29
Tableau 12 :	Salaires hebdomadaires réels moyens (en dollars de 2005) affichés par les principales professions en sciences naturelles et appliquées, 2000-2005.....	30

Liste des graphiques

Graphique 1 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des immigrants de toutes les catégories, selon l'année d'admission et l'année d'imposition.....	4
Graphique 2 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés, selon l'année d'admission et l'année d'imposition.....	6
Graphique 3 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux admis à titre de candidats d'une province.....	7
Graphique 4 :	Revenus d'emploi moyens un an après l'admission (en dollars de 2005) de tous les immigrants, selon la province de résidence, 1981-2005.....	11
Graphique 5 :	Revenus d'emploi moyens, un an après l'admission (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés, selon la province de résidence, 1981-2005.....	12
Graphique 6 :	Demandeurs principaux qualifiés ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission, répartition selon la province de résidence, 1981-2005.....	12
Graphique 7 :	Ontario – Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) de tous les immigrants, selon la cohorte et l'année d'imposition.....	14
Graphique 8 :	Ontario – Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés, selon la cohorte et l'année d'imposition.....	15
Graphique 9 :	Québec – Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) de tous les immigrants, selon la cohorte et l'année d'imposition.....	16
Graphique 10 :	Colombie-Britannique – Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) de tous les immigrants, selon la cohorte et l'année d'imposition.....	17
Graphique 11 :	Colombie-Britannique – Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés, selon la cohorte et l'année d'imposition.....	18
Graphique 12 :	Alberta – Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) de tous les immigrants, selon la cohorte et l'année d'imposition.....	19
Graphique 13 :	Alberta – Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés, selon la cohorte et l'année d'imposition.....	20
Graphique 14 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés, selon l'année d'admission et l'année d'imposition.....	23
Graphique 15 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés ayant envisagé d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP=21), selon l'année d'admission.....	24
Graphique 16 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés (à l'exclusion du personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées [CNP=21]), selon l'année d'admission.....	25
Graphique 17 :	Incidence des revenus d'emploi chez les demandeurs principaux qualifiés ayant envisagé d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP=21), selon l'année d'admission.....	27
Graphique 18 :	Incidence de l'assurance-emploi chez les demandeurs principaux qualifiés ayant envisagé d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP=21), selon l'année d'admission.....	28

Résumé

- Les résultats de la **Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM)**¹ pour 2005 peuvent maintenant être consultés auprès de Statistique Canada.
- Au cours de l'année d'imposition 2005, les revenus d'emploi moyens touchés par les immigrants un an après l'admission (c. à d. les revenus initiaux) ont augmenté. La hausse des revenus initiaux est évidente chez les principales catégories d'immigrants – y compris le regroupement familial, les réfugiés et la catégorie économique.
 - Les immigrants admis en 2004 ont vu leurs revenus d'emploi moyens augmenter de 1 250 \$ un an après l'admission – il s'agit d'une hausse de 6,9 p. 100.
 - Pendant la même période, les revenus d'emploi moyens de la population canadienne ont augmenté de 750 \$, soit une hausse de 2,1 p. 100; l'écart entre les revenus initiaux des immigrants et les revenus d'emploi moyens des Canadiens s'est donc rétréci.
- Les demandeurs principaux qualifiés (DPQ) ont déclaré des revenus initiaux moyens supérieurs d'environ 2 500 \$ (soit 10,6 p. 100) à ceux des DPQ de la cohorte précédente. Ce gain constitue une rupture par rapport à la récente tendance à la baisse des revenus initiaux des DPQ, qui ont été frappés durement par le recul du secteur des TI (technologies de l'information) au début de la décennie.
- La proportion toujours forte de DPQ ayant l'intention d'exercer une profession relevant du groupe 21 de la CNP (surtout en génie et en informatique) conjuguée à la reprise dans le secteur des TI sont d'importants facteurs à l'origine de la remontée des revenus initiaux des DPQ.
 - Malgré la récente baisse de la part des DPQ ayant envisagé d'exercer une profession relevant du groupe 21 de la CNP, environ 45 p. 100 de la cohorte de DPQ admis en 2004 avaient l'intention de travailler dans ce domaine.
 - Les DPQ ayant envisagé d'exercer une profession du groupe 21 de la CNP ont affiché un redressement marqué des revenus d'emploi un an après l'admission. En effet, ceux qui ont été admis en 2004 et qui envisageaient d'exercer une profession du groupe 21 de la CNP ont enregistré, un an après l'admission, des revenus d'emploi moyens supérieurs de 3 629 \$ à ceux de la cohorte précédente, soit une hausse de 16 p. 100.
 - Si l'on exclut les personnes qui envisageaient d'exercer une profession du groupe 21 de la CNP, les revenus initiaux des DPQ n'ont connu qu'une hausse modeste de 1 354 \$, soit une augmentation de 5,5 p. 100.
- L'incidence des revenus d'emploi et de l'assurance-emploi (AE) est un autre indicateur des conditions du marché du travail pour les DPQ ayant envisagé d'exercer une profession du groupe 21 de la CNP.
 - En 2005, la part des DPQ ayant déclaré des revenus d'emploi a augmenté de 2,3 p. 100, pour atteindre 78,4 p. 100, et l'incidence de l'assurance-emploi a reculé légèrement de 0,3 p. 100, pour passer à 7,8 p. 100.
- Le redressement constaté à l'échelle nationale des revenus d'emploi moyens enregistrés un an après l'admission par tous les immigrants s'observe également dans toutes les régions du pays, bien qu'à des degrés variables.

¹ Combinant les dossiers administratifs des immigrants avec les données fiscales, la BDIM représente une source d'information exhaustive sur l'expérience des immigrants admis dans le monde du travail. La BDIM est exploitée par Statistique Canada pour le compte d'un Consortium de financement fédéral-provincial dirigé par Citoyenneté et Immigration Canada.

- La plus forte croissance des revenus initiaux moyens a été constatée chez ceux qui résidaient en Alberta (tous les immigrants à 12,8 p. 100, et les DPQ à 15,6 p. 100) et en Colombie-Britannique (tous les immigrants à 11,9 p. 100, et les DPQ à 16,1 p. 100).
- Les chiffres pour l'Ontario correspondaient à la tendance observée à l'échelle nationale, les revenus initiaux moyens de l'ensemble des immigrants ayant augmenté de 5,5 p. 100, et ceux des DPQ de 11,6 p. 100.
- Les revenus initiaux moyens des immigrants résidant au Québec avaient du retard par rapport à la croissance observée au Canada et dans les autres régions du pays.
- Les chiffres de la BDIM montrent que les revenus initiaux des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces (CP) se rapprochent de la moyenne canadienne pendant les années d'imposition 2002 à 2005.
 - En 2005, les revenus d'emploi initiaux moyens des demandeurs principaux admis à titre de CP sont passés à 36 500 \$ – ce qui se situe légèrement au-dessous de la moyenne canadienne de 36 831 \$.
- Les données tirées du Recensement de 2006 semblent indiquer que les gains réalisés dans le domaine de l'emploi et des revenus par les immigrants très récents (admis au Canada depuis 5 ans ou moins) étaient relativement faibles, et que l'écart s'était creusé en 2005 entre le revenu des immigrants récents et celui des travailleurs nés au Canada par rapport à la situation qui prévalait en 2000. Mais les données annuelles de la BDIM jusqu'à la fin de l'année 2005 racontent une tout autre histoire, puisqu'elles montrent des gains supérieurs à la moyenne pour ce qui est des revenus initiaux moyens des nouveaux immigrants et un rétrécissement de l'écart entre les revenus initiaux moyens des immigrants et les revenus moyens de la population canadienne.

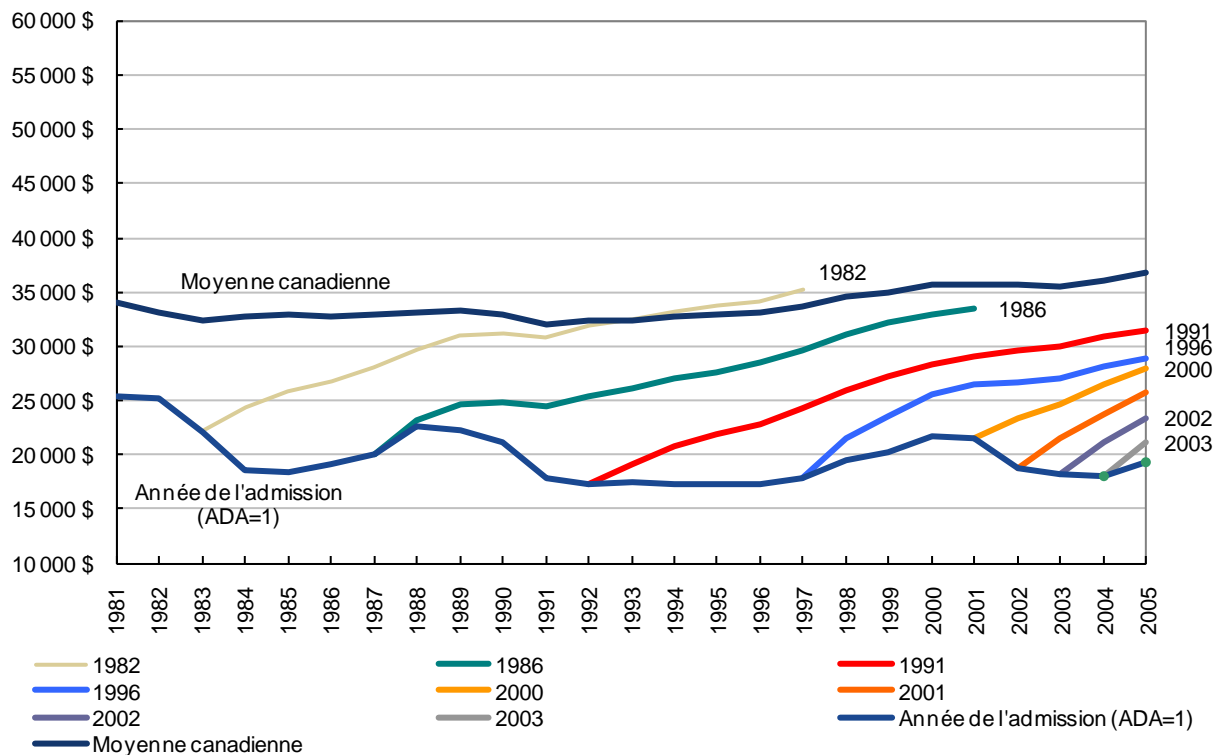
Résultats des nouveaux immigrants – 2005 – revenus d'emploi

Catégorie d'immigrants

- Les revenus initiaux moyens (ADA=1) ont baissé pendant quatre années consécutives au début de la décennie, et plus particulièrement au cours des années d'imposition 2001 à 2004 (voir le graphique 1). Toutefois, pendant l'année d'imposition 2005, les revenus initiaux moyens des immigrants ont augmenté².
 - Les immigrants admis en 2004 ont connu une hausse de 1 250 \$ (en dollars de 2005) de leurs revenus d'emploi moyens enregistrés un an après l'admission – ce résultat correspond à une hausse de 6,9 p. 100.
 - Pendant la même période, les revenus d'emploi moyens de la population canadienne ont augmenté de 750 \$ (en dollars de 2005), soit une hausse de 2,1 p. 100; l'écart entre les revenus initiaux des immigrants et ceux de la population canadienne s'est donc rétréci.
- Malgré le dossier peu reluisant des revenus initiaux (ADA=1) dans le cas des immigrants admis au début de la présente décennie, la progression des revenus d'emploi moyens pour ce groupe d'immigrants pendant les années suivant leur admission affiche des gains confortables.
 - Les immigrants admis pendant la période de 2001 à 2003 affichent une croissance moyenne des revenus d'emploi d'environ 15 p. 100 dès la deuxième année suivant l'admission, et de 10 p. 100 pendant la troisième année après l'admission.

² Dans la littérature, on entend par revenus initiaux (ADA=1) les revenus annuels réels des immigrants ajustés en fonction de l'IPC, pendant la première année complète après leur admission au Canada (p. ex. Green et Worswick 2004, Aydemir et Skuterud 2004, Frenette et Morissette 2003, et Grant 1999).

Graphique 1 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des immigrants de toutes les catégories, selon l'année d'admission et l'année d'imposition, 1981-2005



Source: BDIM et ARC

- La hausse en 2005 des revenus initiaux est évidente pour toutes les principales catégories d'immigrants – incluant le regroupement familial, les réfugiés et la catégorie économique.
 - Les revenus initiaux des immigrants de la catégorie du regroupement familial ont enregistré une hausse de 1 051 \$ (6,7 p. 100), ceux des réfugiés une hausse de 398 \$ (2,6 p. 100), et la croissance a été encore plus marquée pour les immigrants de la catégorie économique avec 1 722 \$ (8,7 p. 100).
 - Toutefois, les gains les plus remarquables ont été constatés dans le cas des demandeurs principaux qualifiés (DPQ) – on trouvera ci-après une analyse détaillée de cette catégorie d'immigrants.

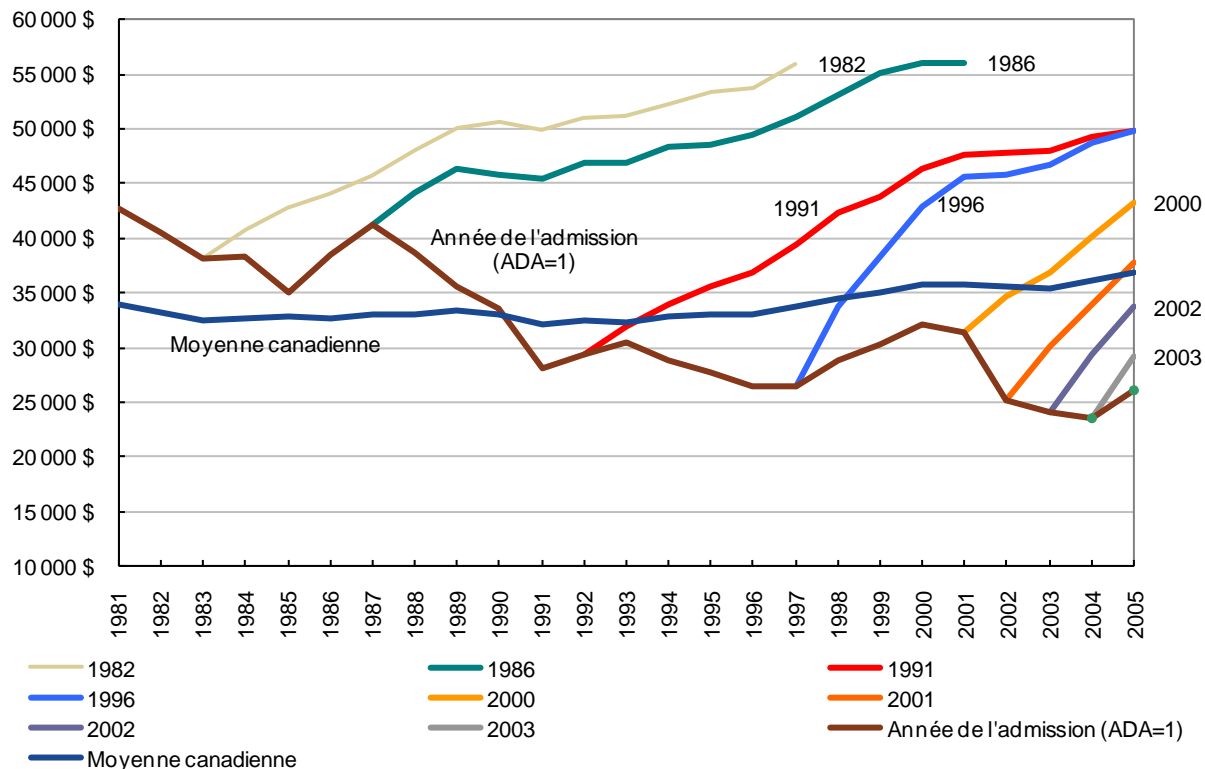
Tableau 1 : Nombre et proportion des immigrants ayant déclaré des revenus d'emploi un an après leur admission, selon l'année d'admission et la catégorie d'immigrants, 2001-2004

Catégorie	2001		2002		2003		2004	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
Catégorie du regroupement familial	27 020	27,6%	25 005	28,6%	27 755	31,7%	27 130	28,8%
Catégorie de l'immigration économique	61 825	63,1%	52 500	60,1%	46 290	52,9%	51 630	54,9%
<i>DP admis à titre de travailleurs qualifiés</i>	35 805	36,6%	30 625	35,1%	25 845	29,5%	27 540	29,3%
<i>Autres DP du volet économique</i>	4 125	4,2%	3 430	3,9%	4 115	4,7%	5 250	5,6%
<i>Conjoints et personnes à charge de la catégorie de l'immigration économique</i>	21 895	22,4%	18 445	21,1%	16 330	18,7%	18 840	20,0%
Réfugiés	9 010	9,2%	8 140	9,3%	9 485	10,8%	12 300	13,1%
Autres	90	0,1%	1 720	2,0%	3 965	4,5%	2 980	3,2%
Total	97 945	100,0%	87 365	100,0%	87 495	100,0%	94 040	100,0%

Source : BDIM

- Les DPQ admis en 2004 ont déclaré des revenus initiaux moyens d'environ 26 100 \$ (en dollars de 2005), soit 2 500 \$ de plus que les revenus initiaux déclarés par les DPQ ayant été admis dans la cohorte précédente (2003). Il s'agit d'une augmentation de 10,6 p. 100 des revenus initiaux (voir graphique 2).
 - En proportion de tous les immigrants, les DPQ ayant déclaré des revenus d'emploi sont demeurés relativement stables pour la deuxième année consécutive, avec 29 p. 100 de la cohorte de 2004 (voir le tableau 1). Il est important de mentionner que les admissions de demandeurs principaux qualifiés ont baissé, puisqu'elles sont passées de 23,3 p. 100 de l'immigration totale en 2001 à 20,3 p. 100 en 2004. Cette baisse de la part de l'immigration totale que représentent les DPQ a eu une incidence sur la proportion de DPQ ayant déclaré des revenus, d'après la BDIM.
 - Toutefois, en proportion de tous les DPQ, l'incidence des revenus d'emploi des DPQ enregistrés un an après l'admission a grimpé à 57,5 p. 100 dans le cas de la cohorte de 2004 – en hausse par rapport aux 57,0 p. 100 déclarés pour la cohorte de 2003, mais toujours bien en deçà des 60,8 p. 100 déclarés pour la cohorte de 2001.
 - Le gain dans les revenus d'emploi des demandeurs principaux qualifiés représente une rupture par rapport à la récente tendance à la baisse des revenus initiaux des DPQ. Les perspectives d'emploi dans le cas des DPQ admis au Canada entre 2001 et 2003 ont dû être revues à la baisse à la suite de la crise survenue dans le secteur des TI au début de la décennie.
 - L'écart entre les revenus initiaux dans le cas des DPQ et de la moyenne de la population canadienne s'est creusé considérablement au début de la décennie. Toutefois, les résultats pour 2005 montrent un rétrécissement marqué de l'écart entre les revenus moyens des DPQ et ceux de la population canadienne.

Graphique 2 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés, selon l'année d'admission et l'année d'imposition, 1981-2005



Source : BDIM et ARC

- Les candidats des provinces (CP) sont une autre catégorie qui est définie séparément dans le cadre de notre analyse. À l'instar des demandeurs principaux qualifiés, les CP sont choisis en fonction de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada³. Même si cette catégorie est toujours très modeste pour ce qui est du nombre total d'admissions au Canada, les tendances récentes montrent qu'elle est en passe de représenter une part importante de l'immigration globale dans diverses régions du pays (voir le tableau 2).
- Le graphique 3 montre que les revenus initiaux des demandeurs principaux admis à titre de candidats d'une province (DPCP) se rapprochent de la moyenne canadienne pendant les années d'imposition 2002 à 2005⁴.
 - En 2005, les revenus initiaux moyens des demandeurs principaux admis à titre de candidats d'une province sont passés à 36 500 \$ – ce qui est légèrement inférieur à la moyenne canadienne de 36 831 \$.
 - Toutefois, il est important de mentionner que la progression des revenus (revenus d'emploi enregistrés au cours des années suivant l'admission) des demandeurs principaux admis à titre de candidats d'une province n'est pas aussi robuste que celle des autres catégories d'immigrants.

³ Les étrangers acceptés dans cette catégorie sont choisis en fonction de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada et sont désignés dans un certificat délivré par le gouvernement d'une province aux termes d'un accord de désignation de candidats de la province.

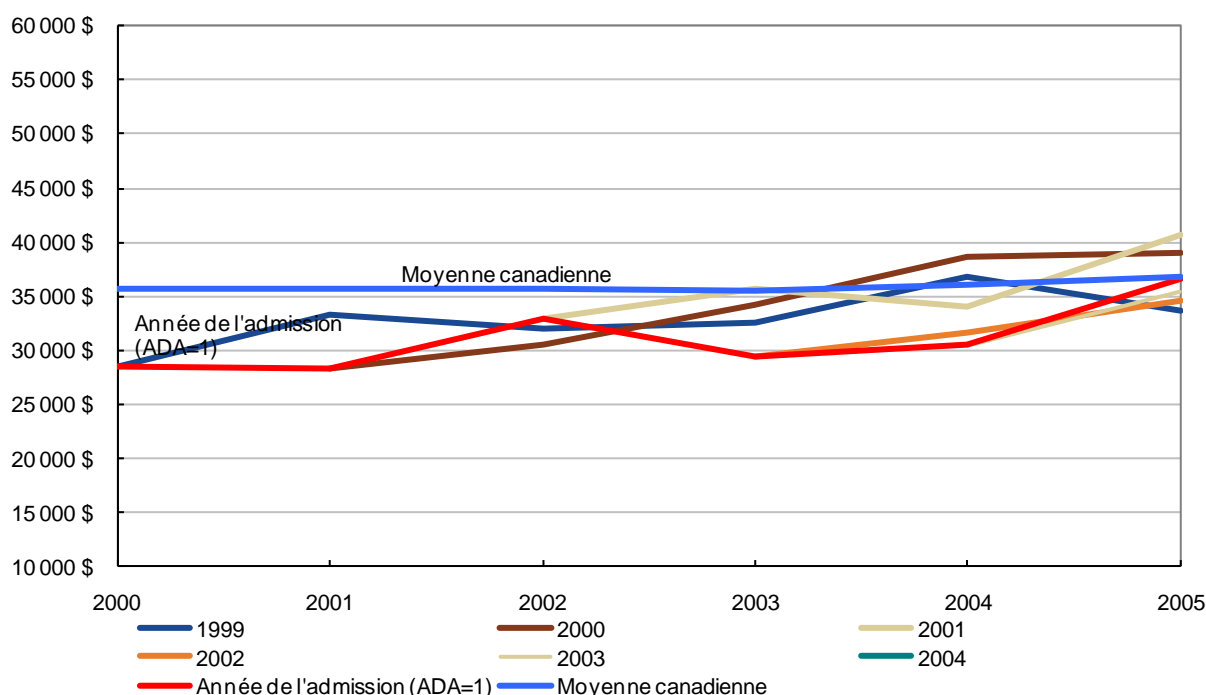
⁴ L'analyse du Programme des candidats d'une province se limite aux années d'imposition 2000 à 2005 qui coïncident avec les premières admissions de CP en 1999.

Tableau 2 : Admissions de demandeurs principaux admis à titre de candidats d'une province, selon la région, 1999-2005

Région	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Canada atlantique	0	10	46	56	92	184	346
Manitoba	138	316	307	468	959	1 313	1 469
Saskatchewan	6	12	12	21	53	109	162
Alberta	0	7	6	8	61	147	229
Colombie-Britannique	4	5	11	84	171	249	309
Autres régions	3	18	28	43	81	84	128
Total	151	368	410	680	1 417	2 086	2 643

Source : Système de données sur les immigrants

Graphique 3 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux admis à titre de candidats d'une province



Source : BDIM et ARC

- La comparaison des revenus des DPQ et des DPCP est une entreprise difficile compte tenu des différences qui existent dans les critères de sélection pour chacune de ces catégories. Les DPQ comportent une proportion plus élevée d'immigrants ayant envisagé d'exercer des professions appartenant aux niveaux de compétences O et A (c'est-à-dire des emplois pour lesquels on exige habituellement un diplôme universitaire).
 - Les emplois envisagés par les candidats des provinces, par comparaison, se répartissent sur tout l'éventail des niveaux de compétences. En moyenne, les professions des niveaux de compétences O et A touchent des revenus moyens plus élevés, et cette caractéristique joue un rôle dans les revenus moyens de ces deux catégories d'immigrants au fil du temps⁵.

⁵ Si les professions appartenant aux niveaux de compétences A s'accompagnent généralement de revenus moyens plus élevés, en revanche les problèmes de certification et de reconnaissance des titres de compétences, sans compter les autres difficultés d'intégration au marché du travail, ont une incidence sur les revenus initiaux des travailleurs qualifiés.

Comparabilité avec la moyenne canadienne

- Une question qui fait souvent l'objet de discussions lorsque l'on tente de déterminer la situation économique des immigrants est le bien-fondé de la comparaison avec la population née au Canada. Dans ce contexte, il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs.
 - La moyenne canadienne utilisée dans l'analyse correspond à toute la population canadienne, âgée de 15 ans et plus, ayant déclaré des revenus d'emploi au cours de l'année d'imposition de référence. Cette moyenne a été choisie afin d'établir un point de repère canadien aux fins de comparaison⁶.
- Les revenus initiaux (ADA=1) sont souvent utilisés à titre d'indication de la performance économique des immigrants. Toutefois, il faut prendre note de certaines mises en garde importantes lorsque l'on compare les revenus initiaux avec la moyenne canadienne dans l'analyse⁷.
 - L'âge moyen des immigrants récents (ceux qui ont été admis il y a moins de 5 ans) est de beaucoup inférieur à celui de la population canadienne (31 ans pour les nouveaux immigrants, comparativement à 36 ans pour la population née au Canada⁸).
 - L'ancienneté professionnelle et l'expérience sur le marché du travail canadien sont d'importants facteurs ayant un rapport avec l'âge et la durée du séjour au Canada, et ces facteurs jouent un rôle dans les revenus d'emploi. Étant donné que les immigrants récents sont nouveaux sur le marché du travail canadien, on peut raisonnablement s'attendre à une ancienneté professionnelle et une expérience moindres sur le marché du travail canadien comparativement à la population totale de contribuables canadiens. Ces facteurs contribuent aux différences notées dans les revenus d'emploi entre les immigrants récents et la population canadienne.
 - Compte tenu du portrait démographique au Canada, une proportion croissante de la population approche du sommet de sa courbe de rémunération, et cette situation exerce une pression à la hausse sur la moyenne canadienne. Dès lors, l'écart entre les revenus initiaux des immigrants et la moyenne canadienne se creuse dans bien des cas.
 - Si les nouveaux immigrants sont plus jeunes, possèdent une ancienneté professionnelle et une expérience sur le marché du travail moindres, il convient également de mentionner qu'en moyenne les nouveaux immigrants sont plus instruits que la population née au Canada.

⁶ Les données sur les revenus d'emploi de la population canadienne mentionnées dans la présente analyse sont dérivées de totalisations spéciales produites par l'Agence du revenu du Canada.

⁷ Les questions entourant les chiffres les plus appropriés aux fins de comparaison dans le cas de la population immigrante sont un sujet de préoccupation. L'intégration au marché du travail varie selon les diverses catégories d'admission et caractéristiques d'admission des immigrants. Utiliser les revenus d'emploi moyens à divers moments dans le temps après l'admission (par exemple, 3 ou 5 ans après l'admission) pourrait se révéler une mesure plus appropriée pour établir certaines comparaisons.

⁸ Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe, Recensement de 2006, Statistique Canada – No 97-551 au catalogue.

Sexe

- Même si les hommes continuent de dominer au sein de la population de demandeurs principaux qualifiés, la proportion de femmes augmente d'année en année.
 - En 2003, 74,8 p. 100 des DPQ ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission étaient des hommes, et 25,2 p. 100 étaient des femmes. En 2004, la proportion de femmes a atteint 28 p. 100, et celle des hommes a reculé de presque 3 p. 100 pour passer à 72 p. 100 (voir le tableau 4).

Tableau 3 : Revenus d'emploi moyens, un an après l'admission (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés, selon la cohorte et le sexe

Cohorte par année de l'admission	Hommes		Femmes		Total	
	\$ de 2005	▲	\$ de 2005	▲	\$ de 2005	▲
2001	26,428	-19.8%	21,143	-18.7%	25,237	-19.6%
2002	25,423	-3.8%	19,722	-6.7%	24,088	-4.6%
2003	24,756	-2.6%	20,022	1.5%	23,564	-2.2%
2004	28,084	13.4%	20,886	4.3%	26,072	10.6%

Source : BDIM

Tableau 4 : Proportion des demandeurs principaux qualifiés ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission, selon la cohorte et le sexe

Cohorte par année d'admission	Hommes	Femmes	Total
2001	77,5%	22,5%	100,0%
2002	76,6%	23,4%	100,0%
2003	74,8%	25,2%	100,0%
2004	72,0%	28,0%	100,0%

Source : BDIM

- Le redressement des revenus initiaux moyens des nouveaux DPQ montré au graphique 2 est observé tant pour les DPQ de sexe masculin que de sexe féminin, quoique à des moments différents et à des degrés divers (voir le tableau 3).
 - Les DPQ de sexe masculin ont commencé à afficher une reprise des revenus initiaux après que les cohortes précédentes ont enregistré plusieurs baisses de leurs revenus initiaux – ainsi, les DPQ de sexe masculin de la cohorte de 2004 ont vu leurs revenus initiaux augmenter de 3 328 \$ ou de 13,4 p. 100.
 - Quant aux DPQ de sexe féminin, ils ont affiché un redressement de leurs revenus initiaux un an plus tôt que leurs homologues masculins, mais la croissance enregistrée par la cohorte de 2004 n'a pas été aussi robuste. Les revenus initiaux des DPQ de sexe féminin ont été supérieurs de 864 \$, ou 4,3 p. 100, à ceux de la cohorte précédente – un résultat beaucoup moins important que celui de la croissance enregistrée par leurs homologues masculins.

Âge

Tableau 5 : Revenus d'emploi moyens enregistrés un an après l'admission (en dollars de 2005) par les demandeurs principaux qualifiés, selon la cohorte et l'âge au moment de l'admission

Cohorte par année de l'admission	15-20		21-29		30-49		50 et +		Total	
	\$ de 2005	▲	\$ de 2005	▲	\$ de 2005	▲	\$ de 2005	▲	\$ de 2005	▲
2001	18,120	35.4%	25,310	-22.3%	25,113	-18.6%	32,762	-12.9%	25,237	-19.6%
2002	7,245	-60.0%	23,514	-7.1%	24,234	-3.5%	30,429	-7.1%	24,088	-4.6%
2003	3,696	-49.0%	22,045	-6.2%	23,913	-1.3%	37,145	22.1%	23,564	-2.2%
2004	8,449	128.6%	24,627	11.7%	26,308	10.0%	36,569	-1.6%	26,072	10.6%

Source : BDIM

- Des signes de redressement dans les revenus d'emploi moyens enregistrés un an après l'admission par les nouveaux DPQ sont observés chez tous les groupes d'âge, quoique à des degrés divers (voir le tableau 5).

Tableau 6 : Proportion de demandeurs principaux qualifiés ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission, selon la cohorte et l'âge au moment de l'admission

Cohorte par année de l'admission	15-20	21-29	30-49	50 +	Total
2001	0,1%	28,5%	70,4%	1,0%	100,0%
2002	0,0%	27,8%	71,0%	1,2%	100,0%
2003	0,1%	27,2%	71,6%	1,2%	100,0%
2004	0,0%	25,1%	73,2%	1,6%	100,0%

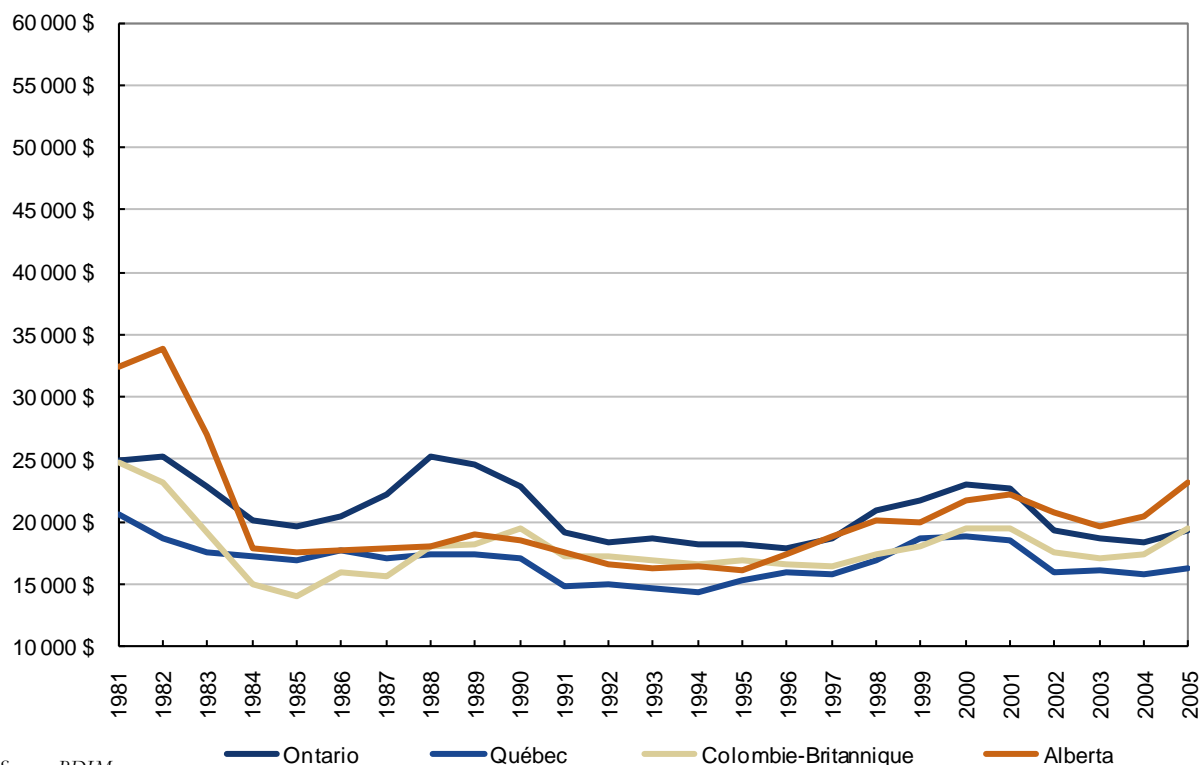
Source : BDIM

- Étant donné que la grille de sélection des demandeurs principaux qualifiés accorde le maximum de points à ceux qui sont âgés de 21 à 49 ans, la vaste majorité (soit environ 98 p. 100) des DPQ admis en 2004 se situaient dans cette fourchette d'âge (voir le tableau 6).
 - Dans le cas de la cohorte de 2004, les immigrants âgés de 21 à 29 ans représentaient 25,1 p. 100 de tous les DPQ ayant déclaré des revenus d'emploi un an après leur admission. Ceux qui étaient âgés de 30 à 49 ans représentaient environ 73 p. 100.
 - La répartition selon l'âge, d'après la BDIM, des DPQ ayant déclaré des revenus d'emploi un an après leur admission correspond généralement à la répartition selon l'âge des DPQ à l'admission – avec une proportion légèrement supérieure de revenus d'emploi ayant été déclarés dans le groupe d'âge de 21 à 29 ans, et une proportion légèrement inférieure dans les groupes d'âge de 30 à 49 ans et de 50 ans et plus.
- Dans le cas de la cohorte de 2004, les DPQ se trouvant dans les deux groupes d'âge principaux avaient enregistré d'importants gains dans leurs revenus initiaux. Ceux âgés de 21 à 29 ans et de 30 à 49 ans ont déclaré des revenus de 24 627 \$ et de 26 308 \$, soit 11,7 p. 100 et 10 p. 100 de plus que la cohorte précédente respectivement.

Province de résidence

- La remontée, constatée à l'échelle nationale, des revenus d'emploi moyens enregistrés un an après l'admission par l'ensemble des immigrants est également évidente à l'échelle provinciale dans le cas de l'Ontario, du Québec, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, bien qu'à des degrés divers (voir le graphique 4).
- L'analyse selon la province de résidence se concentrera sur les quatre provinces susmentionnées. Réunies, ces provinces de résidence comptent pour la vaste majorité des immigrants dont fait état la BDIM. De fait, l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta accueillent 98 p. 100 de tous les DPQ résidant au Canada.
- Les prévisions de revenus pour les autres provinces sont disponibles, mais elles peuvent fluctuer considérablement d'une année à l'autre compte tenu du nombre relativement faible d'immigrants résidant dans ces régions. Toutefois, il est important de mentionner que la reprise constatée au Canada était aussi évidente dans toutes les régions du pays.

Graphique 4 : Revenus d'emploi moyens un an après l'admission (en dollars de 2005) de tous les immigrants, selon la province de résidence, 1981-2005

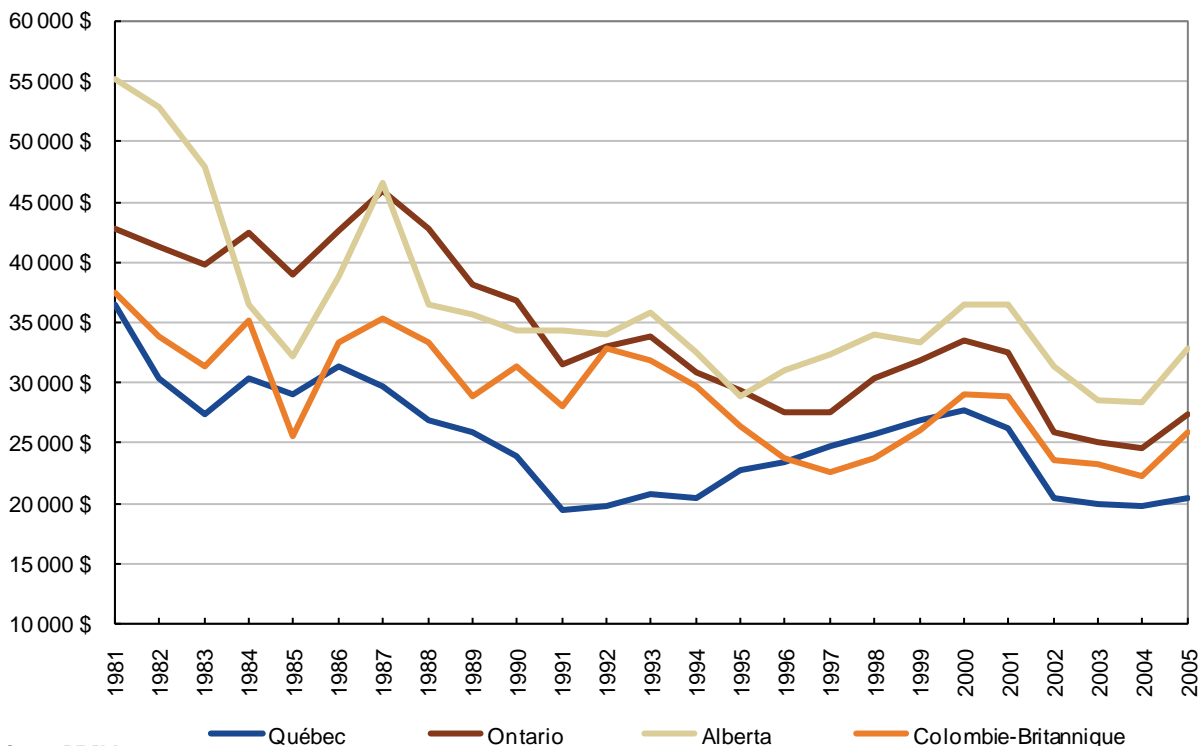


Source: BDIM

- Conformément à la tendance observée chez l'ensemble des immigrants, les demandeurs principaux qualifiés ont affiché une remontée de leurs revenus initiaux (voir le graphique 5). Toutefois, l'ampleur du redressement pour les DPQ a été passablement plus marquée dans la majorité des cas, sauf au Québec⁹.

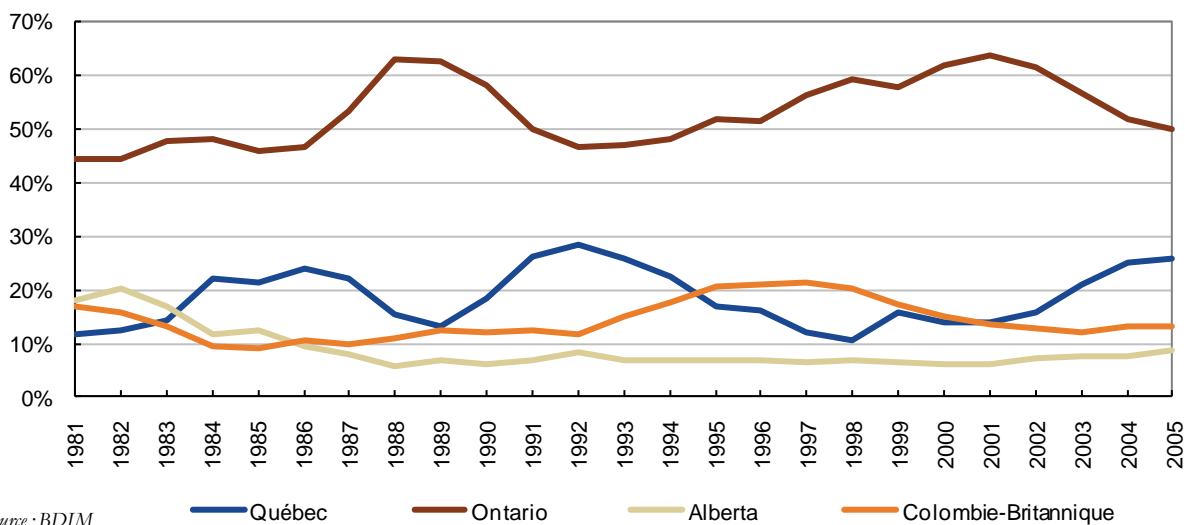
⁹ À noter que l'Accord Canada-Québec établit les grands principes qui régissent l'immigration au Québec. Les travailleurs qualifiés qui se destinent au Québec sont évalués en fonction de la grille de sélection de cette province, qui est différente de celle du gouvernement fédéral. Le système de points utilisé au Québec accorde davantage d'importance aux facteurs liés au marché du travail tels que l'instruction, les compétences linguistiques, et la mobilité professionnelle.

Graphique 5 : Revenus d'emploi moyens, un an après l'admission (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés, selon la province de résidence, 1981-2005



Source: BDIM

Graphique 6 : Demandeurs principaux qualifiés ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission, répartition selon la province de résidence, 1981-2005



Source: BDIM

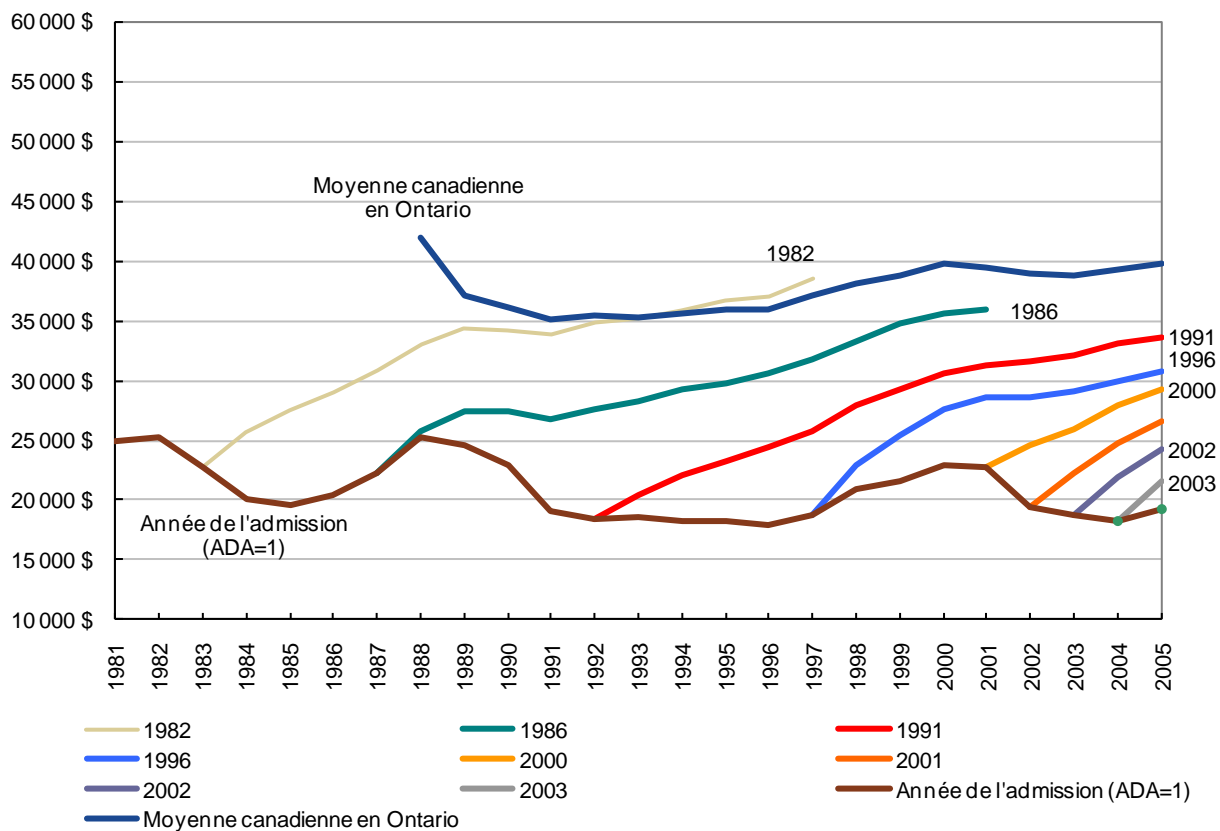
Les points obtenus en fonction du facteur EMP correspondent à l'instruction du demandeur, son expérience de travail, son âge, ses compétences linguistiques et sa connaissance du Québec.

- Le changement, amorcé en 2000, en ce qui concerne la province de résidence des DPQ s'est poursuivi en 2004 (voir le graphique 6).
 - D'après la tendance observée, une plus faible proportion de DPQ récemment admis ont choisi de résider en Ontario et une plus grande proportion ont choisi de résider au Québec. Par conséquent, la proportion de DPQ ayant choisi de résider en Ontario et ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission a reculé encore, passant de 52 p. 100 pour la cohorte de 2003, à 50 p. 100 pour celle de 2004. La proportion de DPQ ayant choisi de résider au Québec et ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission a continué d'augmenter, passant de 25 p. 100 pour la cohorte de 2003, à 26 p. 100 pour celle de 2004.
 - La proportion de DPQ ayant choisi de résider en Colombie-Britannique et en Alberta et ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission est demeurée stable, se situant autour de 13 p. 100 et de 8 p. 100, respectivement.
 - Compte tenu du fait qu'une plus grande proportion de DPQ avait choisi de résider au Québec (où les revenus moyens sont inférieurs à la moyenne nationale), il est logique de supposer qu'une pression à la baisse est exercée sur les revenus d'emploi moyens globaux des DPQ en raison de l'augmentation du nombre de ces derniers ayant choisi de résider dans cette province.

Ontario

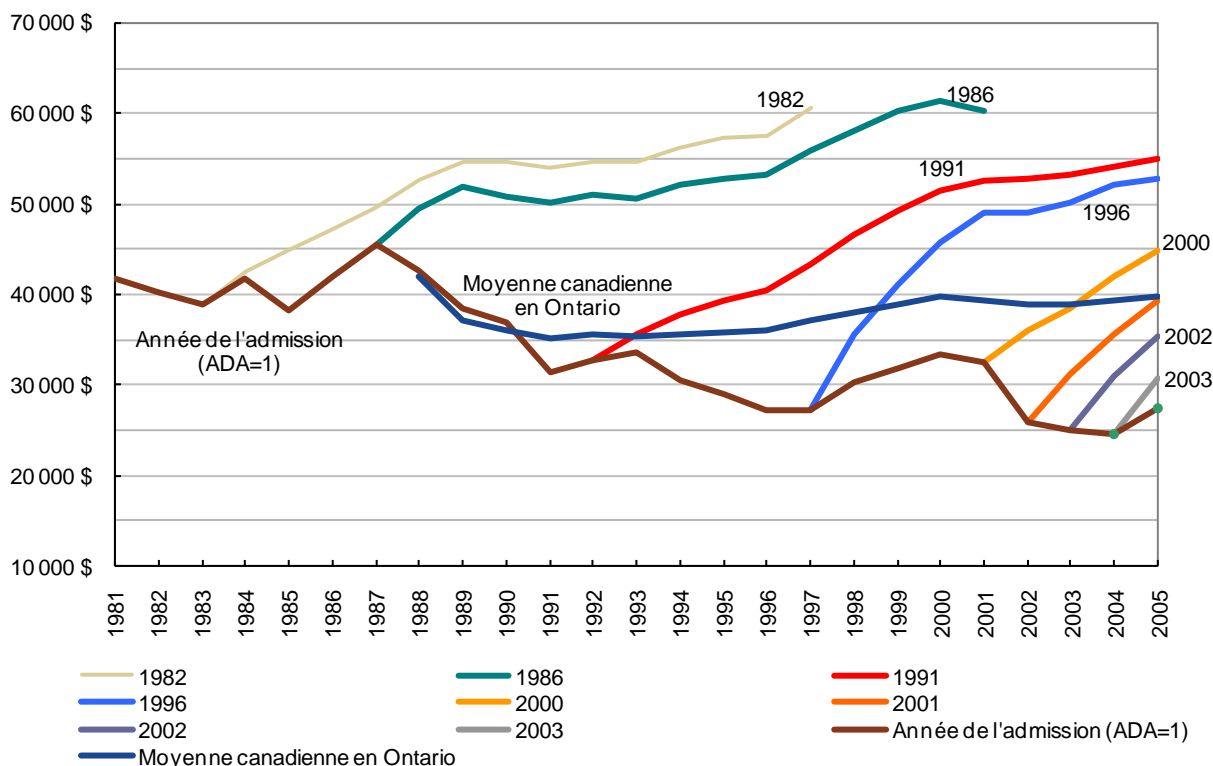
- Les immigrants ayant choisi de résider en Ontario ont affiché des gains modérés au chapitre des revenus initiaux en 2005 (voir le graphique 7).
 - Les immigrants admis en 2004 et ayant choisi de résider en Ontario en 2005 ont déclaré une hausse de 1 007 \$ (5,5 p. 100) de leurs revenus initiaux moyens (ADA=1) comparativement à la cohorte précédente. Cependant, le pourcentage de la croissance des revenus pour les immigrants résidant en Ontario (5,5 p. 100) est inférieur à la moyenne nationale pour les immigrants (6,9 p. 100).
 - Il est important de mentionner que l'écart dans les revenus d'emploi entre les immigrants et l'ensemble des contribuables résidant en Ontario s'est rétréci en 2005. La croissance des revenus moyens pour l'ensemble des contribuables résidant dans cette province était de 1,2 p. 100.

Graphique 7 : Ontario – Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) de tous les immigrants, selon la cohorte et l'année d'imposition



Source: BDIM et ARC

Graphique 8 : Ontario – Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés, selon la cohorte et l'année d'imposition



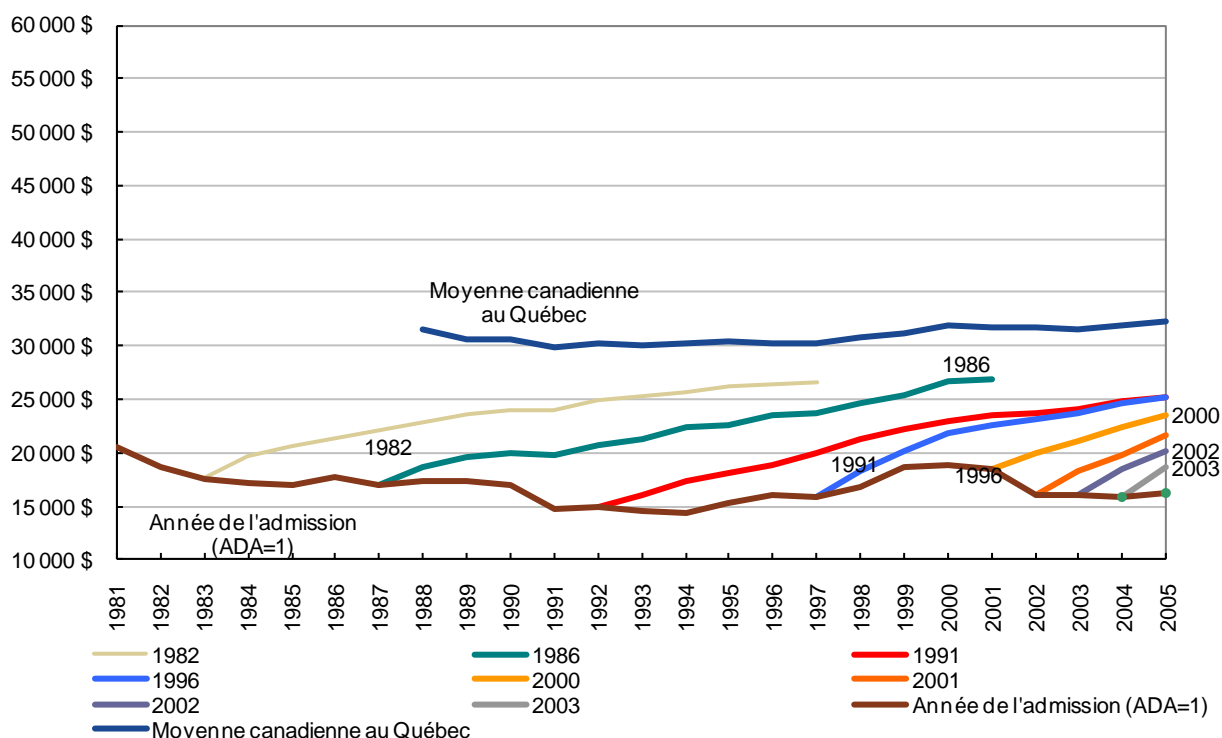
Source : BDIM et ARC

- Les immigrants admis en 2004 et ayant résidé en Ontario en 2005 ont déclaré une hausse de 1 007 \$ (5,5 p. 100) en moyenne de leurs revenus initiaux (ADA=1) comparativement à la cohorte précédente. Même si la hausse de revenus des immigrants ayant choisi de résider en Ontario (5,5 p. 100) est inférieure à la moyenne nationale pour les immigrants (6,9 p. 100), il est important de mentionner que l'écart entre les revenus d'emploi des immigrants et ceux de l'ensemble des contribuables de l'Ontario s'est rétréci en 2005. La croissance des revenus moyens pour l'ensemble des contribuables de cette province était de 1,2 p. 100.
- Les demandeurs principaux qualifiés admis en 2004 et ayant résidé en Ontario en 2005 ont déclaré une hausse de 2 856 \$ (11,6 p. 100) de leurs revenus initiaux moyens (ADA=1) comparativement à la cohorte précédente (graphique 8). Les DPQ ayant résidé en Ontario ont compté pour près de 50 p. 100 de l'ensemble des DPQ ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission selon la BDIM (voir le graphique 6). De ce fait, les gains enregistrés pour les DPQ dans la province ont eu une incidence importante sur la hausse de 10,6 p. 100 constatée pour l'ensemble des DPQ au Canada.
- Une bonne partie de la remontée constatée en Ontario est attribuable à une amélioration du marché du travail pour bon nombre de professions liées aux TI – plus de la moitié des DPQ ayant résidé en Ontario envisageaient d'exercer une profession dans ce domaine entre 2000 et 2005. Après avoir été durement frappés par le repli au début de la décennie, les immigrants ayant envisagé de travailler dans ce secteur ont constaté une amélioration de leurs revenus et une diminution de l'incidence de l'assurance-emploi. Les revenus d'emploi, selon la profession envisagée, font l'objet d'une discussion plus détaillée dans l'analyse des professions qui suit.

Québec

- La remontée des revenus initiaux moyens pour les nouveaux immigrants ayant résidé au Québec était minime, comparativement à celle des autres principales provinces recevant des immigrants.
 - Les immigrants admis en 2004 et ayant résidé au Québec en 2005 ont déclaré une hausse de 368 \$ (2,3 p. 100) de leurs revenus initiaux moyens (ADA=1) comparativement à ceux de la cohorte précédente. Il s'agit de la plus faible croissance parmi les provinces (Ontario, Québec, Colombie-Britannique et Alberta) analysées dans ce rapport, et elle figure parmi les plus faibles croissances enregistrées pour toutes les régions du Canada.

Graphique 9 : Québec – Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) de tous les immigrants, selon la cohorte et l'année d'imposition

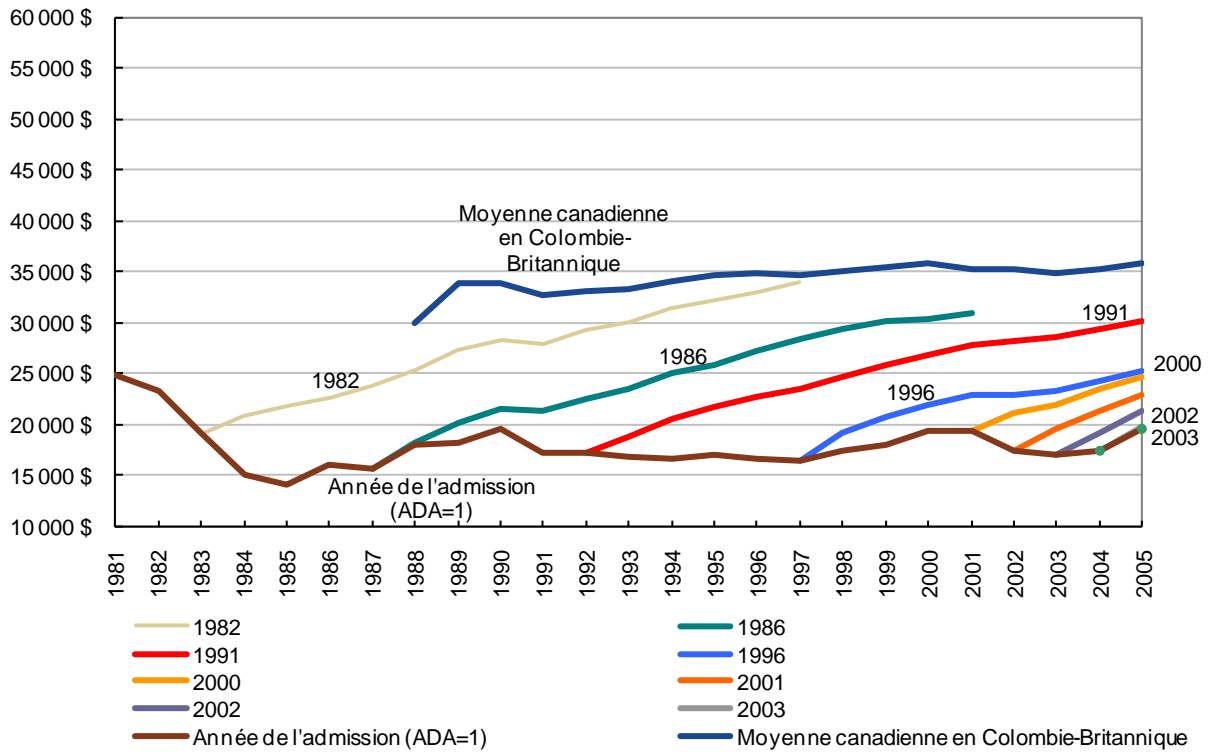


Source: BDIM et ARC

- Le scénario pour les DPQ ayant résidé au Québec en 2005 était légèrement plus favorable, puisqu'ils ont enregistré une hausse de 701 \$ (3,5 p. 100) de leurs revenus initiaux moyens (ADA=1) comparativement à ceux de la cohorte précédente (voir le graphique 5).
- En dépit d'une proportion accrue de DPQ ayant résidé au Québec, les données sur les revenus semblent indiquer que la performance économique des immigrants au Québec ne s'est pas beaucoup améliorée. En revanche, il faut tenir compte du fait que les immigrants ayant résidé dans cette région n'ont pas été aussi durement frappés par la baisse des revenus initiaux au début de cette décennie.
- L'une des explications possibles pourrait être que la proportion de DPQ ayant envisagé d'exercer une profession dans le secteur des sciences naturelles et appliquées entre 2000 et 2005 a été considérablement plus faible au Québec que dans le reste du Canada (30 p. 100 contre 50 p. 100 pour l'ensemble du Canada) et, de ce fait, le profil des revenus des immigrants ayant résidé au Québec reflète les différences dans les choix professionnels. Il convient de noter que le deuxième groupe professionnel le plus communément envisagé au Québec était celui des professions dans les domaines des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion – la situation était sensiblement la même dans les autres régions du Canada.

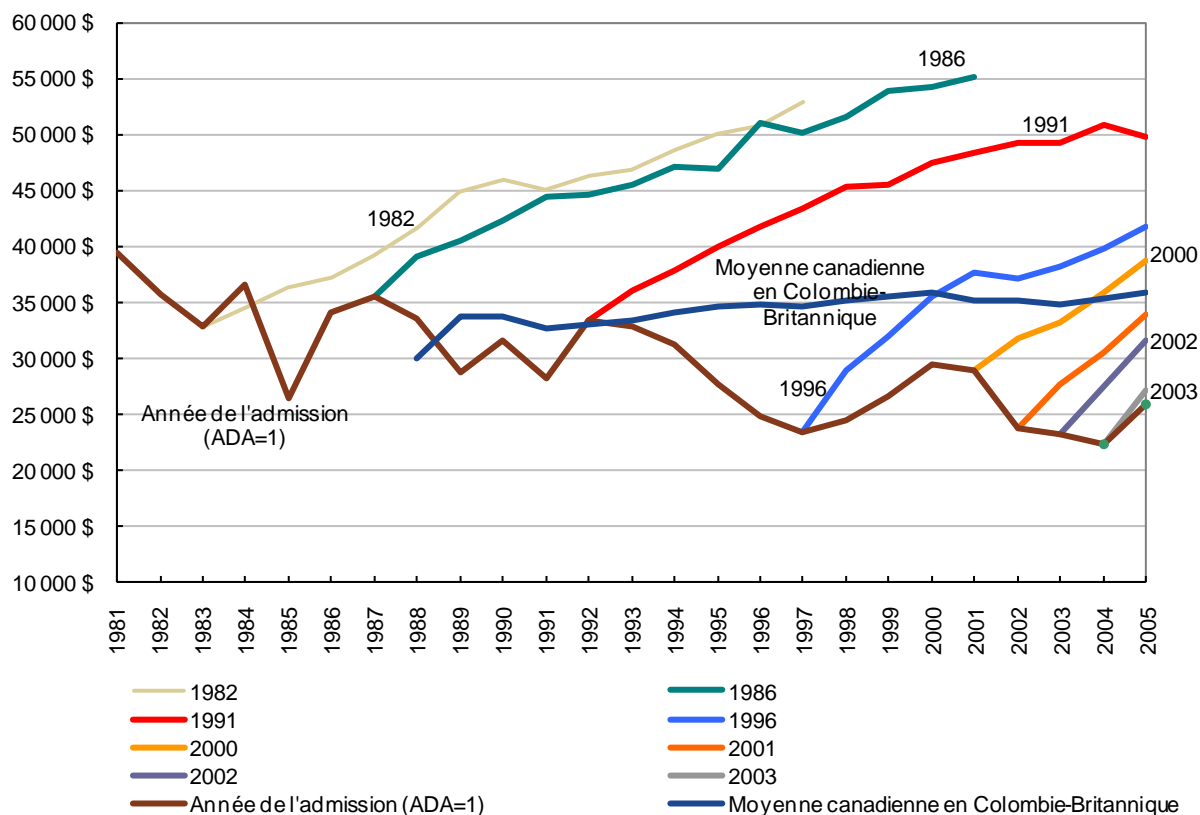
Colombie-Britannique

Graphique 10 : Colombie-Britannique – Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) de tous les immigrants, selon la cohorte et l'année d'imposition



Source: BDIM et ARC

Graphique 11 : Colombie-Britannique – Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés, selon la cohorte et l'année d'imposition



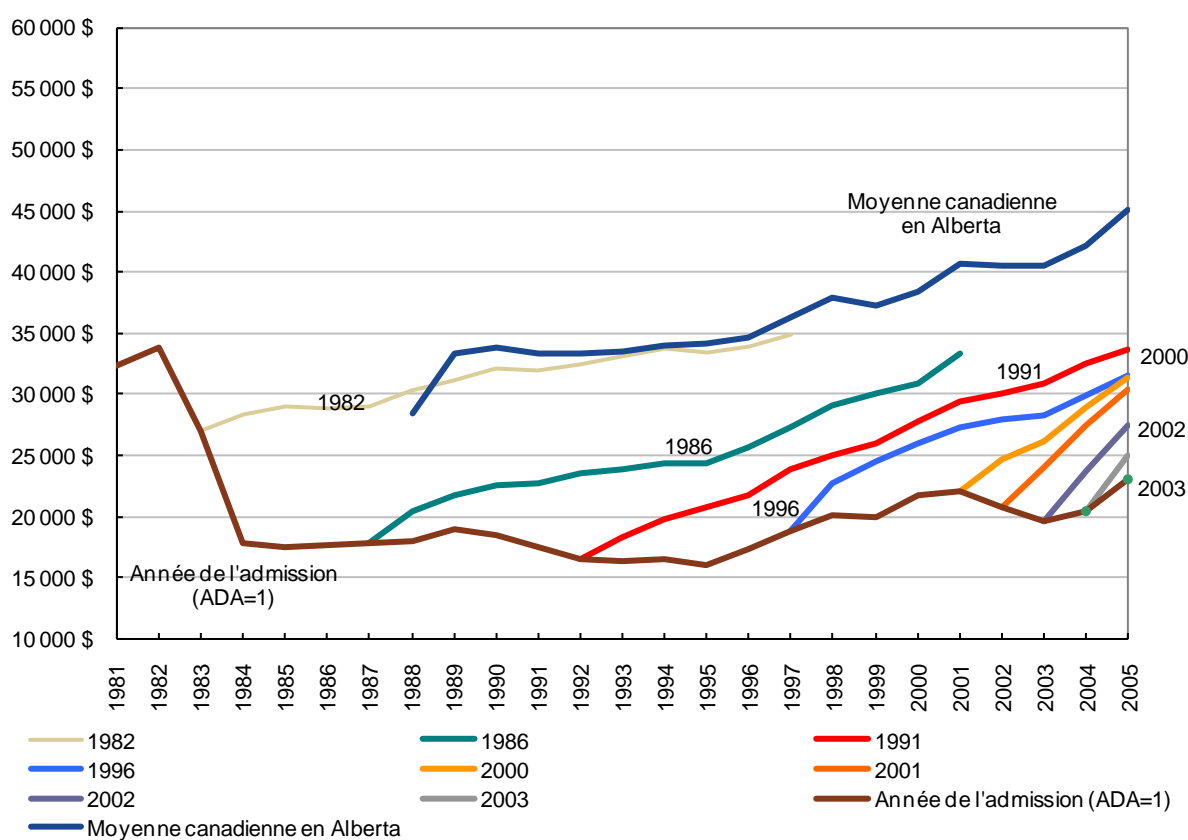
Source : BDIM et ARC

- La situation des immigrants ayant résidé en Colombie-Britannique était encourageante en 2005, les revenus d'emploi moyens ayant affiché une reprise marquée. Les immigrants admis en 2004 et ayant résidé en Colombie-Britannique en 2005 ont déclaré des revenus initiaux supérieurs de 2 076 \$ (11,9 p. 100) comparativement à la cohorte précédente. C'est beaucoup plus que la croissance nationale des revenus initiaux moyens des immigrants, qui se situe à 6,9 p. 100 (graphique 10).
- À l'instar de tous les immigrants de la province, les DPQ ayant résidé en Colombie-Britannique ont aussi constaté d'importants gains (graphique 11). Les DPQ admis en 2004 et ayant résidé en Colombie-Britannique en 2005 ont déclaré une hausse de 3 599 \$ (16,1 p. 100) de leurs revenus initiaux comparativement à la cohorte précédente. Cette hausse se situe bien au-dessus de la moyenne nationale de 2 507 \$ (10,6 p. 100).
- Au milieu de la décennie, les conditions économiques étaient très favorables en Colombie-Britannique, ce qui a coïncidé avec les dépenses élevées des consommateurs et des niveaux vigoureux d'investissement dans les secteurs résidentiel et non résidentiel. Cette situation a nourri le dynamisme du marché du travail dans la province – ce dont témoigne la remontée du profil des revenus des immigrants, surtout en 2005.
- La situation vigoureuse du marché du travail a également accru la demande de travailleurs étrangers temporaires. La Colombie-Britannique a ainsi enregistré l'entrée de près de 28 000 travailleurs étrangers en 2005 – soit près de 8 000 de plus que le nombre accueilli à peine deux ans auparavant.

Alberta

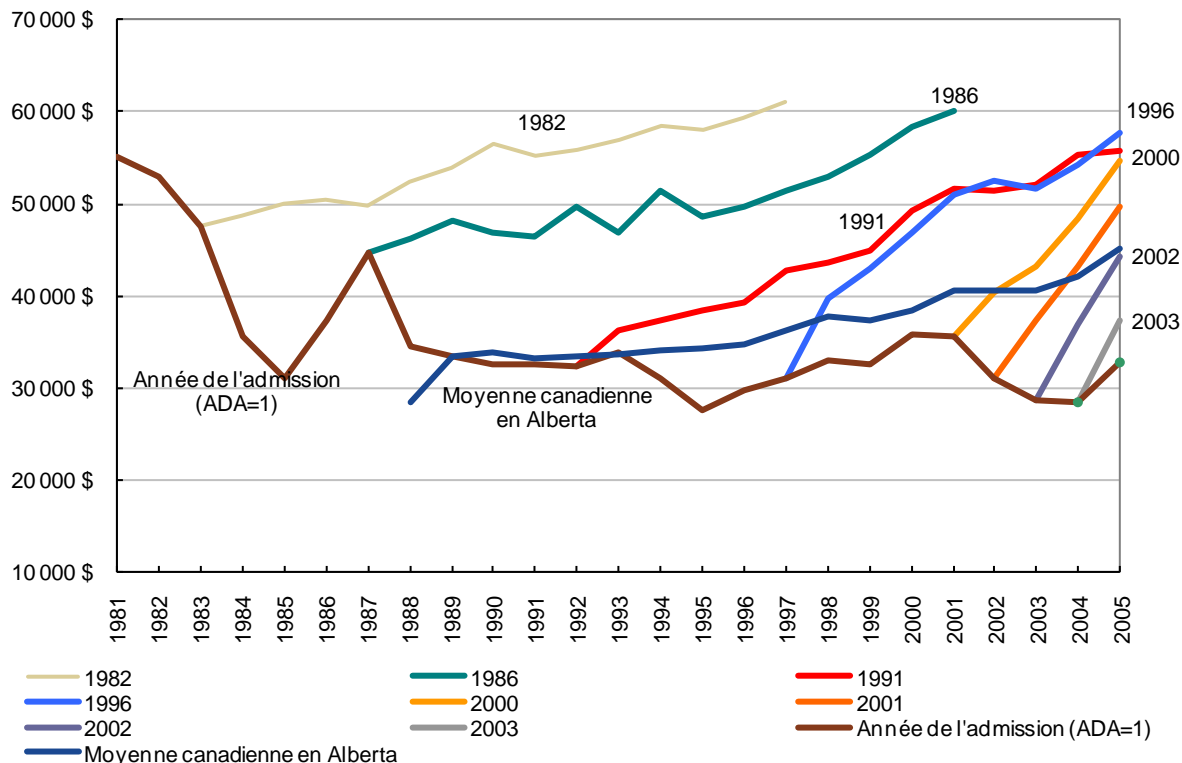
- Les nouveaux immigrants ayant résidé en Alberta ont affiché une remontée des revenus initiaux moyens pour une deuxième année d'affilée en 2005.
 - En effet, même si les revenus initiaux des immigrants de toutes les autres provinces ont continué de diminuer légèrement en 2004, ceux qui ont résidé en Alberta ont commencé à montrer des signes de reprise en 2004 – avec un gain de 874 \$ (4,5 p. 100).
 - La tendance positive s'est poursuivie en 2005 chez les nouveaux immigrants ayant résidé en Alberta avec une hausse de 2 622 \$ (12,8 p. 100) des revenus initiaux comparativement à la cohorte précédente. La croissance enregistrée en Alberta était presque le double de celle constatée à l'échelle nationale (6,9 p. 100).

Graphique 12 : Alberta – Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) de tous les immigrants, selon la cohorte et l'année d'imposition



Source : BDIM et ARC

Graphique 13 : Alberta – Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés, selon la cohorte et l'année d'imposition



Source : BDIM et ARC

- Les DPQ admis en 2004 et ayant résidé en Alberta en 2005 ont déclaré des revenus initiaux moyens de 32 781 \$, ce qui représente une hausse de 15,6 p. 100 par rapport à la cohorte précédente.
- De solides conditions économiques en Alberta influent sur la performance économique tant des immigrants que de la population née au Canada résidant dans cette province. En plus d'exercer une pression à la hausse sur les revenus d'emploi, le marché du travail serré contribue aussi à accroître le besoin d'une offre de travailleurs encore plus grande dans la province. Les DPQ qui se destinent à l'Alberta ont dans une proportion supérieure à la moyenne l'intention de travailler dans certaines professions très rémunératrices comme ingénieurs pétroliers et chimiques, géologues, géochimistes et géophysiciens.
- Des entrées supérieures de travailleurs étrangers temporaires à destination de l'Alberta viennent aussi accroître le besoin d'une plus grande disponibilité de main-d'œuvre dans la province. Dans l'ensemble, l'Alberta a enregistré l'entrée d'environ 12 700 travailleurs étrangers en 2005 – le nombre le plus élevé que l'on ait enregistré, et cette tendance s'est poursuivie en 2006 et en 2007¹⁰.
- Même si on pourrait s'attendre à ce que bon nombre des emplois soient directement liés à l'exploitation pétrolière, l'analyse des 10 principales professions exercées par les travailleurs étrangers en Alberta montre qu'un nombre important de ces emplois n'ont pas de lien direct avec ce secteur de l'économie. Les données semblent indiquer que les conditions généralement serrées du marché du travail influent sur de nombreux secteurs de l'économie, et que cette situation a une incidence sur le grand éventail d'emplois pour lesquels il y a une demande de travailleurs.

¹⁰ Les données relatives aux travailleurs temporaires sont tirées de Faits et chiffres 2007.

Profession

- D'après la profession de la Classification nationale des professions (CNP) envisagée au moment de l'admission, la manière dont les DPQ se sont répartis entre les diverses professions lors de leur admission a sensiblement changé depuis 2003 (voir les tableaux 7, 8)¹¹.
 - La proportion de DPQ ayant eu l'intention d'exercer une profession relevant du groupe 21 de la CNP (personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées) a baissé d'environ 13,4 p. 100. Par contre, la proportion de ceux ayant eu l'intention d'exercer une profession appartenant au groupe 41 de la CNP (personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion) a augmenté de 4,6 p. 100.
 - Les proportions de DPQ ayant eu l'intention d'exercer une profession relevant du groupe 31 de la CNP (personnel professionnel des soins de santé) et du groupe 06 de la CNP (cadres intermédiaires et autre personnel de gestion en vente et services) ont également affiché de modestes hausses.

Tableau 7 : Dix principaux groupes professionnels à deux chiffres de la CNP auxquels les demandeurs principaux qualifiés envisageaient d'appartenir, selon l'année d'admission, 2000-2005 (niveau)

Grand groupe	Code CNP						
	à deux chiffres	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	21	28 257	30 962	26 590	24 220	21 449	20 883
Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	41	2 208	2 784	2 701	2 595	4 414	5 370
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	11	3 805	4 392	4 163	3 546	3 662	3 693
Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	22	3 348	4 251	4 032	2 876	2 894	3 464
Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	12	2 117	2 182	1 995	1 756	2 144	2 560
Personnel professionnel des soins de santé	31	905	1 042	1 272	1 163	1 889	2 237
Personnel spécialisé de la vente et des services	62	1 987	2 149	2 070	1 632	1 734	1 767
Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion - Affaires et finances	01	930	1 282	1 174	1 086	1 238	1 652
Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion - Vente et services	06	314	370	386	378	926	1 520
Personnel professionnel des arts et de la culture	51	1 257	1 369	1 330	1 169	1 339	1 290
Dix principaux codes CNP à deux chiffres		45 128	50 783	45 713	40 421	41 689	44 436
Autres codes CNP à deux chiffres		6 997	8 127	7 262	4 956	6 204	7 833
Nombre total de demandeurs principaux admis à titre de travailleurs qualifiés		52 125	58 910	52 975	45 377	47 893	52 269

Source : Système de données sur les immigrants

¹¹ Selon les résultats de la troisième série d'entrevues réalisées dans le cadre de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), 38 p. 100 des demandeurs principaux qualifiés qui occupaient un emploi dans les quatre ans suivant leur arrivée au Canada exerçaient la profession qu'ils avaient envisagée.

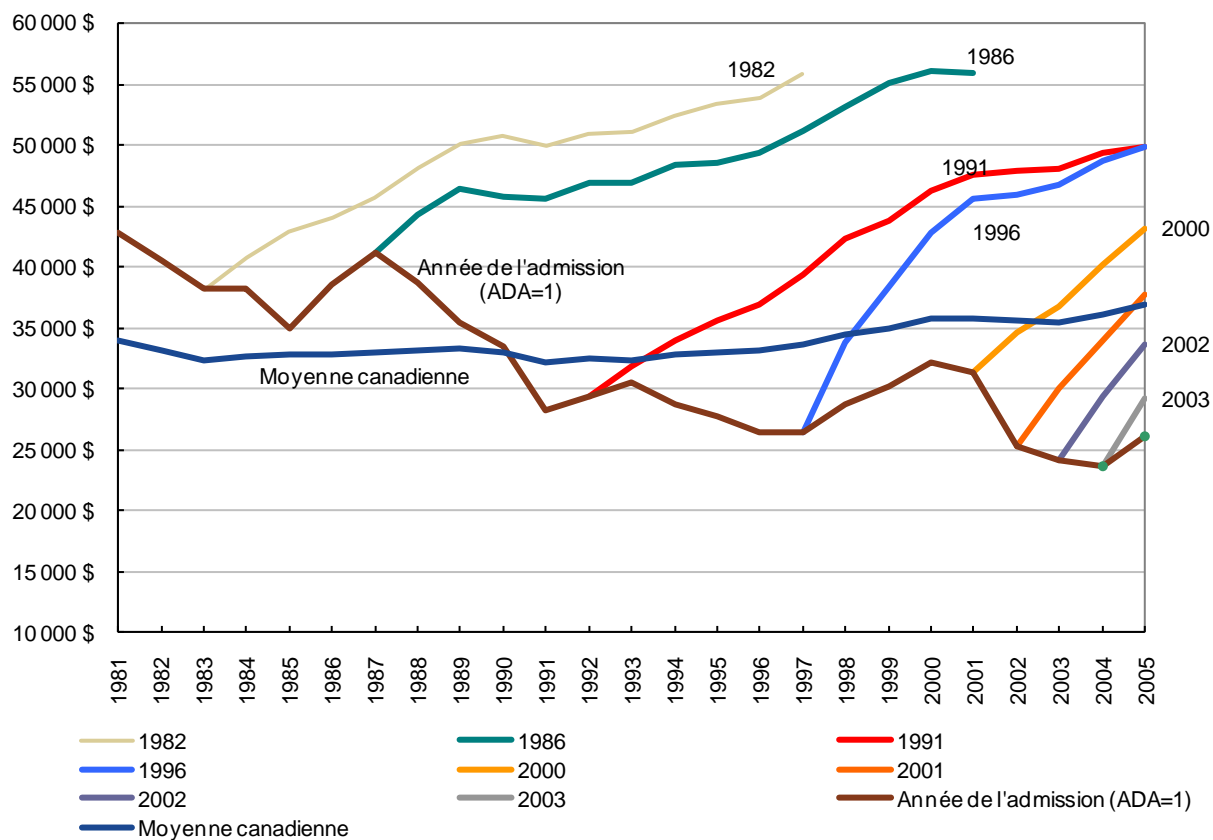
Tableau 8 : Dix principaux groupes professionnels à deux chiffres de la CNP auxquels les demandeurs principaux qualifiés envisageaient d'appartenir, selon l'année d'admission, 2000-2005 (proportion)

Grand groupe	Code CNP	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	à deux chiffres						
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	21	54,2	52,6	50,2	53,4	44,8	40,0
Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	41	4,2	4,7	5,1	5,7	9,2	10,3
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	11	7,3	7,5	7,9	7,8	7,6	7,1
Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	22	6,4	7,2	7,6	6,3	6,0	6,6
Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	12	4,1	3,7	3,8	3,9	4,5	4,9
Personnel professionnel des soins de santé	31	1,7	1,8	2,4	2,6	3,9	4,3
Personnel spécialisé de la vente et des services	62	3,8	3,6	3,9	3,6	3,6	3,4
Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion - Affaires et finances	01	1,8	2,2	2,2	2,4	2,6	3,2
Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion - Vente et services	06	0,6	0,6	0,7	0,8	1,9	2,9
Personnel professionnel des arts et de la culture	51	2,4	2,3	2,5	2,6	2,8	2,5
Dix principaux codes CNP à deux chiffres		86,6	86,2	86,3	89,1	87,0	85,0
Autres codes CNP à deux chiffres		13,4	13,8	13,7	10,9	13,0	15,0
Nombre total de demandeurs principaux admis à titre de travailleurs qualifiés		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Système de données sur les immigrants

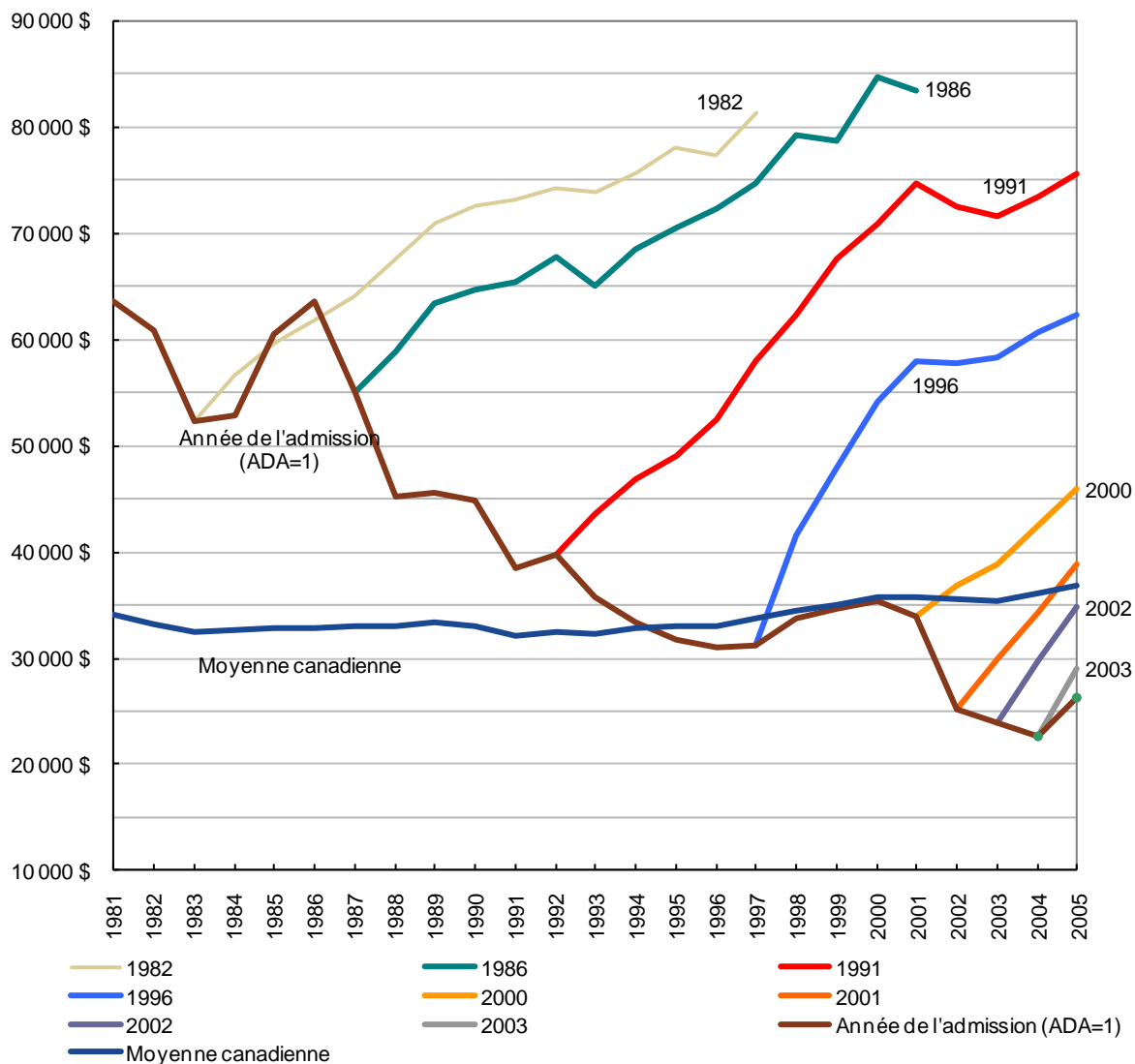
- Malgré les baisses enregistrées en 2004-2005, la plus grande partie des DPQ (40 p. 100) ont indiqué avoir l'intention d'exercer une profession du groupe 21 de la CNP (surtout en génie et en informatique), et un groupe additionnel de 6,6 p. 100 ont signalé avoir l'intention de faire partie du groupe 22 de la CNP (surtout le personnel technique chargé d'appuyer les professionnels en génie et en informatique).
- Le graphique 14 indique les revenus d'emploi moyens des DPQ, et ce, pour toutes les professions envisagées. Le graphique 15 montre les revenus d'emploi moyens des DPQ ayant eu l'intention d'exercer une profession appartenant au grand groupe 21 de la CNP uniquement, tandis que le graphique 16 indique les revenus d'emploi moyens touchés par les DPQ à l'exclusion de ceux du groupe 21 de la CNP (personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées).

Graphique 14 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés, selon l'année d'admission et l'année d'imposition



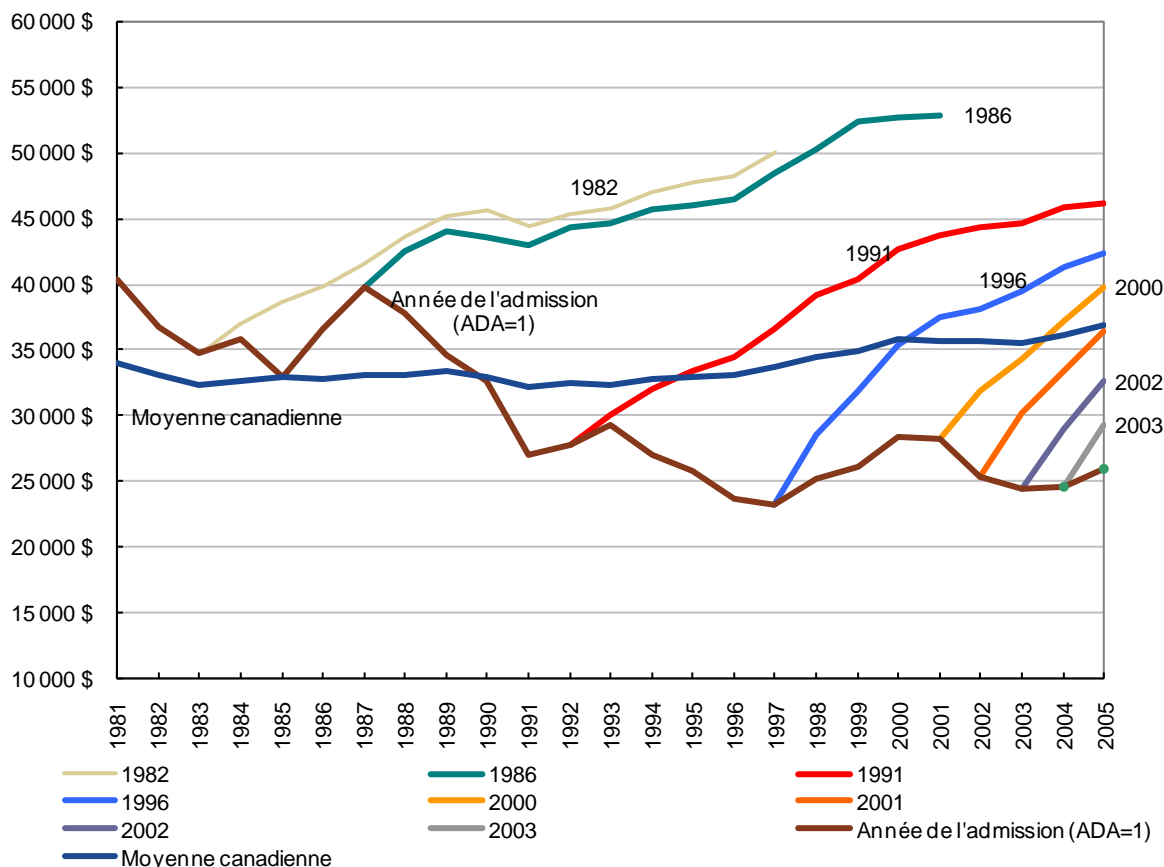
Source: BDIM et ARC

Graphique 15 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés ayant envisagé d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP=21), selon l'année d'admission



Source: BDIM et ARC

Graphique 16 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2005) des demandeurs principaux qualifiés (à l'exclusion du personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées [CNP=21]), selon l'année d'admission



Source : BDIM et ARC

- Les DPQ ayant eu l'intention de faire partie du groupe 21 de la CNP (graphique 15) ont affiché des revenus beaucoup plus élevés que la moyenne (graphique 14), au début et globalement. Dans le cas des cohortes de 2002 et de 2003, toutefois, ceux qui ont eu l'intention de faire partie du groupe 21 de la CNP ont accusé une baisse considérable de leurs revenus initiaux.
- La cohorte de 2004 de DPQ ayant eu l'intention de faire partie du groupe 21 de la CNP a amorcé une remontée des revenus d'emploi moyens enregistrés un an après l'admission.
 - Comme ce qui a été observé pour l'ensemble des DPQ (graphique 14), les personnes ayant eu l'intention d'exercer une profession du groupe 21 de la CNP ont affiché une solide remontée dans les revenus d'emploi un an après l'admission. En effet, les personnes admises en 2004 (et ayant eu l'intention de faire partie du groupe 21 de la CNP) ont touché, pendant l'année où elles ont été admises, des revenus supérieurs de 3 629 \$ (en dollars de 2005) à ceux qu'ont touchés leurs homologues admis en 2003 (soit 16 p. 100 de plus).
 - Si l'on exclut les personnes ayant eu l'intention de faire partie du groupe 21 de la CNP (graphique 16), les revenus initiaux des DPQ ont en fait augmenté modestement, soit de 1 354 \$ (en dollars de 2005) dans le cas de la cohorte de 2004, ce qui représente une hausse de 5,5 p. 100.
 - La proportion toujours forte de DPQ ayant l'intention d'exercer une profession du groupe 21 de la CNP, conjuguée à la remontée du secteur des TI sont d'importants moteurs pour le redressement des revenus initiaux touchés par les DPQ.

Taux de salaire réels des principales professions des immigrants

- Même si la proportion des immigrants ayant eu l'intention d'exercer une profession dans le groupe des sciences naturelles et appliquées a diminué en 2004-2005, il reste que ce groupe demeure le principal domaine professionnel auquel les demandeurs principaux qualifiés ont l'intention d'appartenir. Près de 50 p. 100 de ces immigrants envisageaient de trouver du travail dans ce groupe professionnel pendant la période de 2000 à 2005.

Tableau 9 : Les taux de salaire horaire (en dollars de 2005), selon les principales professions des immigrants, 2000-2005

Nom de la profession	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	31,21	33,10	32,81	32,41	32,14	32,93
Autres professionnels/professionnelles en génie	32,25	32,20	33,91	34,15	33,26	32,22
Professionnels/professionnelles en informatique	27,82	28,77	29,07	29,53	29,55	29,11
Professionnels/professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	28,34	27,80	28,27	28,61	28,62	28,10
Enseignants/enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillers/conseillères d'orientation	27,64	27,24	27,51	27,48	27,83	27,79
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	25,55	25,59	26,88	27,18	27,38	27,17
Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité	25,53	25,71	26,26	25,89	26,14	27,03
Professeurs/professeures et assistants/assistantes d'enseignement au niveau universitaire et postsecondaire	25,77	25,07	25,65	24,70	26,02	25,56
Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	23,63	24,79	23,86	23,86	24,07	24,64
Personnel technique en informatique	23,67	24,72	25,37	23,89	25,64	23,03
Personnel technique du commerce de gros	21,55	21,49	21,88	22,00	21,77	22,11
Personnel technique en génie électronique et électrique	22,03	22,50	22,31	21,61	21,93	21,52
Monteurs/monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	18,17	18,93	19,37	19,07	19,74	19,98
Total de toutes les professions	18,69	18,83	18,89	18,77	18,91	19,09
Personnel en secrétariat, rapporteurs et transcripteurs	16,25	16,42	16,21	16,43	16,63	16,43
Opérateurs/opératrices de machines dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	15,55	14,58	14,64	14,87	14,68	14,74
Commis au travail général de bureau	14,32	14,49	14,24	14,04	14,08	14,32
Autre personnel de montage et personnel assimilé	14,05	14,69	14,00	13,96	14,34	14,24
Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	14,09	13,99	13,72	13,90	13,81	13,92
Personnel de soutien familial et de garderie	12,95	13,38	13,43	13,50	13,44	13,46
Opérateurs/opératrices de machines dans la fabrication de produits textiles et personnel assimilé	13,08	13,01	13,32	13,21	13,34	12,87
Opérateurs/opératrices de machines dans la confection d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé	10,58	10,65	11,10	11,26	10,80	11,08
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses - commerce de détail	11,40	11,25	11,11	11,13	10,90	11,00

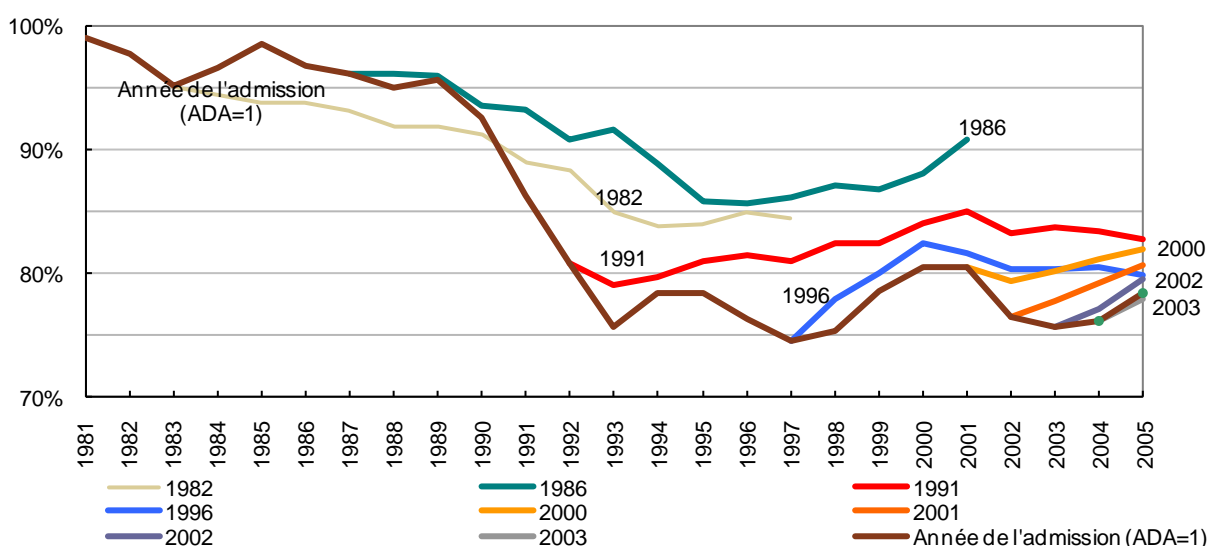
Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

- Le tableau 9 renseigne sur les taux de salaire réels des principaux domaines professionnels des immigrants. Le fait important qui ressort de ce tableau est que les professionnels en informatique et en génie (y compris les ingénieurs en logiciel et les professionnels en génie électrique) appartiennent au groupe des sciences naturelles et appliquées et continuent de figurer parmi les professionnels les mieux payés. Ces professions ont connu l'essor des hautes technologies et subi la crise qui s'est ensuivie, laquelle a eu une incidence sur les revenus des immigrants. Les revenus initiaux des immigrants ayant envisagé

d'exercer une profession dans le domaine des sciences naturelles et appliquées ont finalement affiché une hausse de 3 629 \$ (16 p. 100) en 2005, après plusieurs années de recul au début de la décennie.

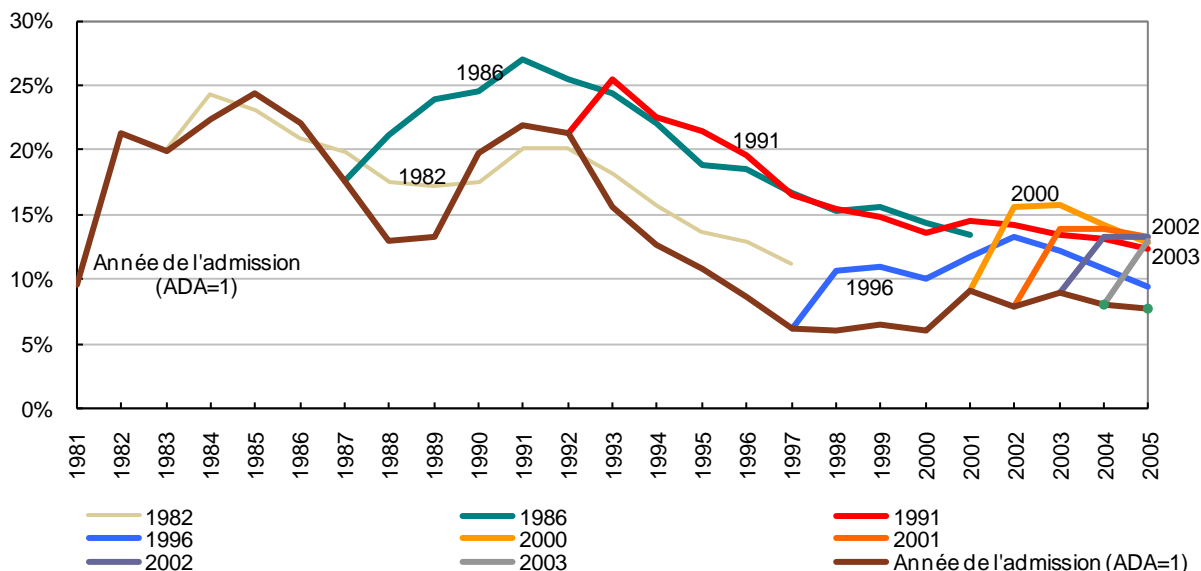
- Les entrées de travailleurs étrangers temporaires ont suivi de très près les conditions du marché du travail observées dans le secteur des TI. Dans le groupe du personnel professionnel en sciences naturelles et appliquées, le nombre total de travailleurs étrangers ayant obtenu un permis de travail est passé de 12 116 en 2000, à 8 207 en 2004, soit une baisse de 32 p. 100. Toutefois, en 2005, 9 062 travailleurs étrangers ont obtenu un permis de travail dans le domaine des sciences naturelles et appliquées, ce qui indique un redressement de la demande pour les travailleurs dans ce secteur. Le fait que le programme des travailleurs étrangers exige que les offres d'emploi soient « confirmées » par RHDCC valide dans une certaine mesure les besoins du marché du travail présentés ci-dessus.

Graphique 17 : Incidence des revenus d'emploi chez les demandeurs principaux qualifiés ayant envisagé d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP=21), selon l'année d'admission



Source: BDIM et ARC

Graphique 18 : Incidence de l'assurance-emploi chez les demandeurs principaux qualifiés ayant envisagé d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP=21), selon l'année d'admission



Source: BDIM et ARC

- En plus des entrées de travailleurs temporaires, l'incidence des revenus d'emploi et des prestations d'assurance-emploi (AE) chez les immigrants ayant eu l'intention de travailler dans le domaine des sciences naturelles et appliquées renseigne sur les conditions que le marché du travail offrait à ces professions.
- Il ressort des données de la BDIM que le pourcentage des DPQ ayant déclaré des revenus d'emploi (graphique 17) s'est stabilisé pour s'établir à 76 p. 100 pendant la période de 2002 à 2004 après un recul de 5 p. 100 en 2001. En 2005, la proportion ayant déclaré des revenus d'emploi a augmenté de 2,3 p. 100 pour atteindre 78,4 p. 100, marquant une reprise dans le secteur des TI.
- Fait peut-être aussi révélateur de la reprise du secteur de la haute technologie : les personnes qui se trouvaient déjà sur le marché du travail lors de la crise des TI ont présenté moins de demandes de prestation d'assurance-emploi en 2004 et en 2005 (graphique 18).

Nombre réel d'heures travaillées en moyenne par les professions principales en sciences naturelles et appliquées

- Le tableau 10 indique le nombre réel d'heures travaillées en moyenne, selon l'Enquête sur la population active, dans le cas des professions principales relevant du domaine des sciences naturelles et appliquées. À noter que ces données concernent l'ensemble du marché du travail canadien, et qu'il n'est pas possible à ce stade-ci d'obtenir des estimations pour la population d'origine immigrante.

Tableau 10 : Nombre réel d'heures travaillées en moyenne (par semaine) pour les professions principales en sciences naturelles et appliquées, 2000-2005

Professions en sciences naturelles et appliquées	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	39,5	38,5	38,4	37,7	38,1	38,1
Autres professionnels/professionnelles en génie	40,3	39,6	39,0	37,5	38,4	39,5
Professionnels/professionnelles en informatique	37,3	36,4	37,0	35,8	36,0	36,2
Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	39,3	36,9	37,0	36,8	37,7	37,2
Personnel technique en génie électronique et électrique	37,1	36,8	36,0	35,2	35,4	36,6
Personnel technique en informatique	36,6	35,6	35,1	35,2	34,9	35,3

Source : Enquête sur la population active et IPC, Statistique Canada

- Entre 2000 et 2003, le nombre réel d'heures travaillées en moyenne dans les professions principales relevant du domaine des sciences naturelles et appliquées a baissé. Toutefois, en 2004 et 2005, le nombre réel d'heures travaillées en moyenne a augmenté dans la presque totalité du secteur des sciences naturelles et appliquées. La hausse du nombre d'heures travaillées a témoigné de la reprise affichée par ce groupe de professions et a également stimulé l'augmentation des revenus pendant l'année d'imposition 2005.

Taux de salaire réels dans les professions principales en sciences naturelles et appliquées

- Le profil des revenus que permet d'établir la BDIM est lié au salaire que touchent les immigrants dans l'exercice de leur profession. À l'aide de l'Enquête sur la population active, il est possible de produire des taux de salaire par profession pour le marché du travail canadien. Bien que nous ne puissions pas isoler la population d'origine immigrante dans l'Enquête de 2005, nous pouvons néanmoins obtenir une idée des taux de rémunération de l'ensemble des Canadiens. Le tableau 11 indique les taux de salaire réels des mêmes professions que celles indiquées au tableau 10¹².

Tableau 11 : Salaires horaires réels (en dollars de 2005) affichés pour les professions principales en sciences naturelles et appliquées, 2000-2005

Professions en sciences naturelles et appliquées	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	31,21	33,10	32,81	32,41	32,14	32,93
Autres professionnels/professionnelles en génie	32,25	32,20	33,91	34,15	33,26	32,22
Professionnels/professionnelles en informatique	27,82	28,77	29,07	29,53	29,55	29,11
Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	23,63	24,79	23,86	23,86	24,07	24,64
Personnel technique en génie électronique et électrique	22,03	22,50	22,31	21,61	21,93	21,52
Personnel technique en informatique	23,67	24,72	25,37	23,89	25,64	23,03

Source : Enquête sur la population active et IPC, Statistique Canada

¹² Depuis l'année civile 2006, l'Enquête sur la population active isole les immigrants dans l'enquête, et de ce fait, il sera possible dans le futur de déclarer les taux de salaire des immigrants.

- Les taux de salaire réels indiqués au tableau 11 varient sensiblement. Par exemple, la rémunération du personnel en génie civil, mécanique, électrique et chimique a continué d'afficher une baisse réelle en 2004. Le personnel professionnel en informatique a toutefois bénéficié de salaires horaires réels moyens relativement stables.
- Grâce aux renseignements fournis dans les tableaux 10 et 11, nous disposons des éléments essentiels pour établir le profil des revenus des principales professions exercées par les immigrants. Le tableau 12 donne une estimation de la rémunération hebdomadaire réelle moyenne des principales professions en sciences naturelles et appliquées (taux moyens de salaire horaire réels multipliés par le nombre réel des heures travaillées par semaine en moyenne). Même si la rémunération hebdomadaire indiquée concerne l'ensemble du marché du travail canadien, ces chiffres donnent une idée du profil des revenus associés aux différentes professions entre 2000 et 2005.

Tableau 12 : Salaires hebdomadaires réels moyens (en dollars de 2005) affichés par les principales professions en sciences naturelles et appliquées, 2000-2005

Professions en sciences naturelles et appliquées	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	1 232,94	1 274,53	1 260,02	1 221,81	1 224,62	1 254,63
Autres professionnels/professionnelles en génie	1 299,50	1 274,99	1 322,67	1 280,50	1 277,04	1 272,69
Professionnels/professionnelles en informatique	1 037,51	1 047,36	1 075,58	1 057,02	1 063,67	1 053,78
Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	928,73	914,86	882,86	878,20	907,38	916,61
Personnel technique en génie électronique et électrique	817,24	827,86	803,17	760,52	776,41	787,63
Personnel technique en informatique	866,16	879,90	890,46	840,75	894,91	812,96

Source : Enquête sur la population active et IPC, Statistique Canada

- Le tableau 12 montre que les professions ont toutes affiché une baisse en 2002 ou en 2003. Ainsi, la rémunération hebdomadaire réelle du personnel professionnel en génie civil, mécanique, électrique et chimique a baissé de 1 p. 100 et de 3,3 p. 100 en 2002 et en 2003, respectivement. On ne connaît pas tous les facteurs à l'origine de cette baisse générale, mais la crise des TI a certainement contribué à limiter la hausse des salaires de nombreuses personnes exerçant ces professions ainsi que le nombre d'heures qu'elles ont travaillées.
- Dans le cas de 2004 et de 2005, toutefois, on constate une certaine reprise. Les nouvelles tendances prédominantes semblent indiquer que n'importe quel employé (qu'il soit un immigrant ou non) aurait constaté une augmentation de ses revenus hebdomadaires (et dès lors, de ses revenus annuels) dans la majorité des professions relevant des sciences naturelles et appliquées (il est important de mentionner que 45 p. 100 des demandeurs principaux qualifiés admis en 2004 envisageaient d'exercer une profession dans ce groupe). Les résultats de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) montrent que 4 demandeurs principaux qualifiés employés sur 10 ayant envisagé d'exercer une profession dans les sciences naturelles et appliquées ont effectivement travaillé dans ce domaine. Cette proportion est demeurée constante pendant les trois cycles de l'ELIC (entrevues menées 6 mois, 2 ans et 4 ans après l'admission).

Autres facteurs

- Outre les facteurs indiqués ci-dessus, il ressort de recherches effectuées récemment par Statistique Canada que les revenus des nouveaux employés ont diminué en 2002 et 2003. Les recherches effectuées indiquent que les salaires horaires médians des employés de sexe féminin et masculin comptant deux années d'ancienneté ou moins ont diminué en 2002 et en 2003. C'est là un point qu'il importe évidemment de noter, puisque les immigrants récents font partie de ce groupe et que la baisse des revenus est un phénomène qui concerne l'ensemble des nouveaux venus sur le marché du travail¹³. On ne sait pas si cette tendance s'est stabilisée ou renversée ces dernières années.
- Les données du Recensement de 2006 semblent indiquer que les gains observés dans l'emploi et les revenus des immigrants très récents, c'est-à-dire ceux admis au Canada depuis 5 ans ou moins, ont été relativement minimes. L'écart des revenus s'est creusé en 2005 entre les immigrants récents et les travailleurs nés au Canada comparativement à la situation qui prévalait lors de l'essor de la haute technologie en 2000. La comparaison d'une année à l'autre dans la BDIM fournit des renseignements supplémentaires : elle indique un resserrement de l'écart en 2005 par rapport aux années précédentes marquées par le « déclin » de la haute technologie.
- Les résultats d'autres sources (le Recensement, l'ELIC et l'EPA) indiquent que les immigrants titulaires d'un diplôme universitaire devaient affronter de plus grandes difficultés que les immigrants à faible scolarité, et que les nouveaux immigrants ayant fait des études au Canada touchent des revenus plus élevés.

Regard vers l'avenir

- L'inclusion à compter de 2006 d'un identificateur permettant d'isoler les immigrants dans l'Enquête sur la population active (EPA) permettra d'effectuer une analyse plus poussée de la performance des immigrants sur le marché du travail. La population immigrante pourra être répartie selon l'année d'admission¹⁴, et d'importantes estimations relatives au marché du travail seront calculées, y compris le secteur d'activité et la profession exercée, les taux de salaire et les heures travaillées ainsi que d'autres indicateurs de performance.

¹³ Morissette et Johnson, « Les bons emplois disparaissent-ils au Canada? », N° 11F0019MIF au catalogue — N° 239, janvier 2005.

¹⁴ Les estimations sur le marché du travail tirées de l'EPA sont désormais calculées pour les immigrants très récents (ceux ayant été admis depuis cinq ans ou moins), les immigrants récents (ceux ayant été admis depuis 5 à 10 ans) et les immigrants établis (ceux qui sont établis depuis plus de 10 ans) ainsi que pour la population née au Canada.